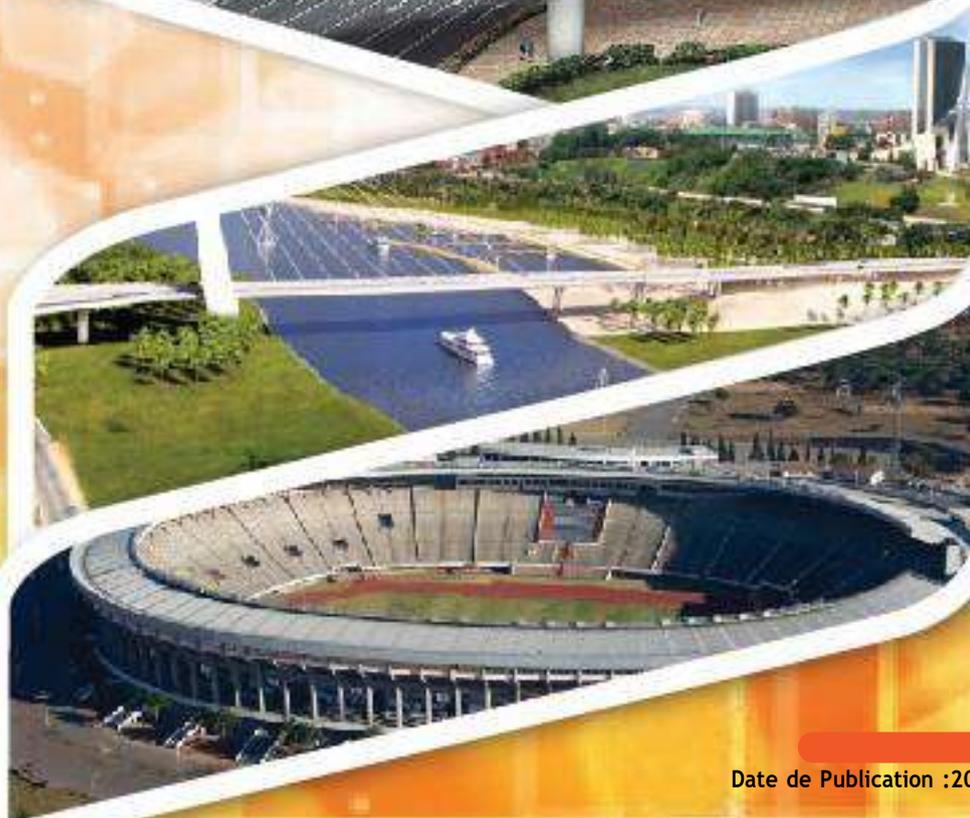




SITUATION ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE

EN 2021



SOMMAIRE

SYNTHÈSE	1
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	4
I.1. PAYS AVANCÉS	5
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	5
II. CONJONCTURE NATIONALE.....	9
II.1. SECTEUR RÉEL	10
II.1.a. Secteur primaire	11
II.1.b. Secteur secondaire	15
II.1.c. Secteur tertiaire	18
II.1.d. Prix.....	21
II.1.e. Emplois.....	23
II.2. FINANCES PUBLIQUES	24
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	27
II.3.a. Exportations	27
II.3.b. Importations.....	28
II.3.c. Répartition géographique des échanges	29
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER	31
II.4.a. Situation monétaire	31
II.4.b. Marché boursier.....	32
CONCLUSION	33

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar us par baril	7
Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne	7
Graphique 3 : Evolution du PIB par habitant de 2016 à 2020	10
Graphique 4 : Evolution de la quantité transformée et du taux de transformation du cacao fèves	12
Graphique 5 : Evolution du taux de transformation de la noix de cajou	12
Graphique 6 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume	15
Graphique 7 : Production et vente de produits pétroliers (en tonnes).....	17
Graphique 8 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	18
Graphique 9 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination en 2021	19
Graphique 10 : Evolution des recettes et dons par rapport aux objectifs de l'année 2021	25
Graphique 11 : Evolution des dépenses par rapport aux objectifs de l'année 2021.....	27
Graphique 12 : Répartition géographique des exportations en 2021	30
Graphique 13 : Répartition géographique des importations en 2021	30
Graphique 14 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	32

TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des taux d'inflation des principaux pays.....	4
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)	5
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %).....	6
Tableau 4 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA.....	6
Tableau 5 : Principales productions de l'agriculture d'exportation.....	13
Tableau 6 : Variation de la production en volume des principales branches de l'agriculture vivrière.....	14
Tableau 7 : Principales productions de l'agriculture vivrière	15
Tableau 8 : Structure des exportations en valeur 2020 et 2021	28
Tableau 9 : Structure des importations en valeur 2020 et 2021.....	29

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BIC	Bénéfice Industriel et Commercial
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEPICI	Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire
CITA	Centre Ivoirien des Technologies de l'Anacarde
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
DC/BR	Dépositaire Central/Banque Règlement
FASI	Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur Informel
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
FSGE	Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises
FSPME	Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises
FSS	Fonds de Solidarité et de Soutien d'urgence humanitaire
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
Kg	Kilogramme
MEMINADER	Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
ODR	Obligations De Relance
OPA	Organisations Professionnelles Agricoles
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAA	Port Autonome d'Abidjan
PASP	Port Autonome de San Pedro
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PND	Programme National de Développement
PSESH	Plan de Soutien, Economique, Social et Humanitaire
PTG	Programme de Travail Gouvernemental
PURGA	Programme d'Urgence de Soutien aux Filières Agricoles
R/L	Règlements/Livraisons
RSM	Rapport de Surveillance Multilatéral
SIR	Société Ivoirienne de Raffinage
SODEMI	Société pour le Développement Minier
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UE	Union Européenne
US	United States (Etats-Unis)

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Reprise entravée de l'économie mondiale

Au niveau mondial, l'activité a repris dans la plupart des économies en 2021, favorisée par le démarrage de la vaccination, l'assouplissement des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la Covid-19, les soutiens budgétaires massifs et le maintien des conditions financières favorables.

Cependant, la plupart des pays ont été confrontés à des contraintes d'approvisionnement en produits semi-finis en raison de la perturbation des activités enregistrée dans les pays asiatiques fortement impactés par la crise sanitaire. Aussi, la pénurie de conteneurs occasionnée par les lenteurs enregistrées dans les échanges commerciaux face à l'exigence du respect des mesures de lutte contre la Covid-19 a affecté l'activité économique. Par ailleurs, dans la dynamique de reprise économique, des tensions inflationnistes sont observées dans la plupart des régions. Elles sont imputables à la flambée des cours des matières premières et de l'énergie ainsi qu'à des chocs sur l'offre de denrées alimentaires.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du FMI publiées en avril 2022, la production mondiale a augmenté de 6,1% en 2021 après une contraction de 3,1% en 2020.

En ce qui concerne les principaux produits d'exportation de la Côte d'Ivoire, les cours moyens du cacao fèves (+2,4%), du café (+40,2%), de l'huile de palme raffinée (+61,2%), de l'or (+1,7%), du pétrole brut (+69,3%), du caoutchouc naturel (+25,8%) et du coton (+40,7%) se sont renforcés en 2021.

Sur le marché des changes, en moyenne annuelle, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar US (+3,7%) et au yen (+6,6%). En revanche, il s'est déprécié par rapport au yuan renminbi (-3,0%) et à la livre sterling (-3,3%).

Activité économique nationale en accélération

Au plan national, l'activité économique a tiré profit (i) du redressement de l'économie mondiale qui a entraîné une hausse de la demande des matières premières et donc de

leurs cours, (ii) de la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) qui vise à réduire l'impact économique de la Covid-19, (iii) de l'exécution continue du Plan de riposte sanitaire avec notamment la vulgarisation de la vaccination contre la Covid-19, (iv) de l'allègement des mesures de lutte contre la Covid-19, (v) du maintien de l'orientation accommodante de la politique monétaire, (vi) de la vigueur de la consommation des ménages, et (vii) de l'amélioration du climat des affaires.

Dans ce contexte, le volume des intentions d'investissements agréées par le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) a plus que doublé pour atteindre 742 milliards de FCFA en 2021 contre 338,2 milliards de FCFA en 2020.

Toutefois, l'activité économique a subi, d'avril à mi-juillet 2021, des perturbations dues à l'insuffisance de l'offre d'électricité consécutive à des niveaux d'eau bas des lacs des barrages hydroélectriques et à une panne intervenue sur l'installation d'une centrale thermique. En outre, les changements climatiques et les restrictions de déplacements ont entraîné un retard dans la mise en terre des semis au second semestre 2020 et affecté la production vivrière en 2021. Ces contraintes, combinées à l'insécurité dans les pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger qui ravitaillent la Côte d'Ivoire en bétail et produits maraîchers, ont provoqué une insuffisance de l'offre de certains produits alimentaires de base et induit une hausse des prix sur les marchés. Le Gouvernement a adopté des mesures qui ont permis de limiter l'ampleur des tensions inflationnistes.

Les réalisations de l'année 2021 comparées à celles de 2020 sont présentées ci-dessous.

L'activité économique a été soutenue en 2021, par un regain de la consommation finale de 8,6% sous l'effet d'une reprise de la consommation des ménages de 8,3% après un repli de 2,8% en 2020. De même, les investissements privés ont enregistré une accélération de leur rythme de progression qui s'est situé à 14,5% contre +2,5%

en 2020. Au total, le taux d'investissement s'est situé à 23,4%, en amélioration comparée au taux de 22,4% enregistré l'année précédente.

Le **secteur primaire** a enregistré une évolution contrastée caractérisée par une augmentation de 4,9% de la production en volume de l'agriculture d'exportation et une contraction de 0,4% de celle de l'agriculture vivrière.

L'agriculture d'exportation, a bénéficié de la bonne tenue des cours et de la normalisation de la commercialisation. Les productions de cacao fèves (+2,6%), de noix de cajou (+14,1%), de régime de palme (+17,7%), d'ananas (+18,6%), de banane dessert (+5,6%) et de coton graine (+10,5%) ont augmenté. Par contre, la production de café (-25,6%) a reculé sous l'effet du vieillissement du verger lié au désintérêt des paysans. De même, la production de sucre a fléchi de 12,9% sous l'effet de la maladie de la canne à sucre, des conditions climatiques défavorables et du rationnement de l'électricité qui a perturbé l'irrigation des plantations.

Au niveau de l'agriculture vivrière, la baisse de la production est liée à la perturbation des ensemencements intervenue en 2020 du fait des dérèglements climatiques et de l'indisponibilité de la main d'œuvre saisonnière en provenance des pays de l'hinterland consécutive à la fermeture des frontières terrestres. La filière a également pâti du retard observé des pluies en début d'année. Le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du Programme d'Urgence de soutien aux filières Agricoles (PURGA) en vue d'assurer la survie des différentes filières agricoles impactées par la Covid-19.

Dans le **secteur secondaire**, l'indice de production industrielle en volume a progressé de 6,2%. Cette évolution dénote de la résilience de l'activité industrielle dans un contexte de rationnement de l'électricité de la fin du mois d'avril à la mi-juillet 2021. Elle a été soutenue à la fois par les industries extractives (+3,9%), les industries manufacturières (+7,6%), les industries de « production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+2,5%) et les industries environnementales (+6,8%). Au niveau de l'électricité, la production est ressortie en hausse de 1,9% à fin décembre 2021, grâce au dynamisme de la production de source

thermique (+12,3%) tandis que la production de source hydraulique a baissé de 22,2%.

S'agissant de l'activité du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), elle a bénéficié de l'exécution des projets d'infrastructures publics. L'indicateur avancé du BTP s'est amélioré de 1,1%.

Dans le **secteur tertiaire**, le redressement amorcé au second semestre de l'année 2020, avec l'allègement des mesures restrictives s'est poursuivi en 2021. Ainsi, l'indice du Chiffre d'affaires du commerce de détail (+11,4%), le nombre de passagers dans le transport aérien (+80,5%), les trafics de marchandises par voie ferroviaire (+1,1%) et maritime (+14,4%) ainsi que les trafics « voix mobile » (+20,7%) et « internet » (+60,3%) dans la branche des télécommunications sont ressortis en hausse. De même, le transport routier a poursuivi son dynamisme au regard de l'augmentation de 18,8% des mises à la consommation des carburants « super » et « gasoil ».

En ce qui concerne les **prix à la consommation**, les tensions inflationnistes ont été persistantes tout au long de l'année et se sont accélérées en fin d'année. Le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à +4,2% après +2,4% en 2020. Cette augmentation de l'indice harmonisé des prix à la consommation est due principalement aux prix des produits comestibles (+7,4%) et à un degré moindre aux prix des produits non comestibles (+2,6%). Néanmoins, ces tensions inflationnistes ont été atténuées par les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie. L'origine de l'inflation est beaucoup plus locale (+4,8%) qu'importée (+1,3%). S'agissant de l'Indice des Prix de la Production Industrielle, il a progressé de 10,0%.

En lien avec les dynamismes sectoriels, le marché de l'emploi a évolué favorablement. Le nombre de salariés en **emploi formel** s'est accru de 7,5% pour se situer à 1 227 172. Cette croissance est attribuable aussi bien au secteur public qu'au secteur privé qui ont affiché des hausses respectives de 5,8% et 8,1% des effectifs de salariés.

La **situation des finances publiques**, comparée aux objectifs définis dans le cadre des

consultations au titre de l'Article IV des statuts du FMI, a été marquée par une plus-value des recettes totales et dons de 527,6 milliards (+9,4%) provenant des recettes fiscales y compris recettes affectées (+393,2 milliards) et des recettes non fiscales (+162,0 milliards) tandis que la mobilisation des dons (-27,6 milliards) a été moins que prévue. La pression fiscale s'est établie à 13,0% du PIB contre un objectif de 12,4%. En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont été exécutés en dépassement de 357,7 milliards (+4,6%), avec un taux d'exécution des dépenses d'investissements de 100,6%.

Il en a résulté un déficit budgétaire de 1 961,8 milliards (5,0% du PIB) contre un déficit prévisionnel de 2 131,7 milliards (5,6% du PIB). Le financement de ce déficit ainsi que le règlement des échéances du capital de la dette publique ont été financés par la levée de 2 705,7 milliards (hors bons de trésorerie) sur les marchés monétaires et financiers.

Les **échanges extérieurs hors biens exceptionnels** ont augmenté en rapport avec une relative normalisation du commerce international, comparés à la situation en 2020, et un rebond des cours des matières premières. Les exportations et les importations en valeur ont progressé respectivement de 16,8% et 25,0%. Le solde commercial hors biens exceptionnels est ressorti excédentaire de 731,4 milliards, en deçà de l'excédent de 1 054,5 milliards enregistré en 2020, en raison de la forte accélération des importations. Par ailleurs, le taux de couverture des importations par les exportations s'est affiché à 110%, en régression de 7,7 points de pourcentage sur un an.

En ce qui concerne les **agrégats monétaires**, la masse monétaire au sens large (M2) s'est accrue de 18,3% (+2 392,7 milliards) en glissement annuel, sous l'effet de la progression des créances nettes sur l'Administration Centrale de 18,1% (+705,8 milliards), des créances sur l'économie de 12,5% (+1 015,5 milliards) et des actifs extérieurs nets de 32,3% (+1 014,5 milliards).

Au niveau de la place **boursière de l'UEMOA**, une tendance haussière a été observée à partir du mois de février 2021 après cinq années

consécutives de baisse. Les indicateurs de référence BRVM 10 et BRVM Composite ont progressé respectivement de 17,3% et de 39,1% en glissement annuel, imputable au renforcement de la plupart des indices boursiers sectoriels. En outre, la capitalisation boursière a augmenté de 28,0%, portée à la fois par les marchés des actions (+39,3%) et des obligations (+19,8%).

En conclusion, sous l'effet d'une vigueur de la consommation et des investissements, l'économie ivoirienne a confirmé en 2021, son redressement amorcé au second semestre de l'année 2020, après un premier semestre fortement affecté par les mesures restrictives mises en place dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire mondiale. Au niveau du secteur primaire, bien que la production vivrière soit attendue en repli comme le confirme la raréfaction de l'offre de certains produits vivriers, les rythmes de croissance de la plupart des cultures d'exportation sont positifs et supérieurs aux prévisions de croissance annuelles. Dans le secteur secondaire, l'activité industrielle et le BTP ont progressé. De même, dans le secteur tertiaire, les activités des différentes branches sont ressorties en accroissement.

Le marché de l'emploi formel a été dynamique, en relation avec la vigueur de l'activité économique et le financement bancaire de l'économie a été soutenu.

Toutefois, ces évolutions globalement favorables ont été entachées par les tensions sur les prix à la consommation.

L'exécution budgétaire a été caractérisée par un déficit budgétaire moindre que prévu grâce à un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales. Toutefois, ce déficit s'est situé au-dessus du maximum de 3% du PIB de la norme budgétaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Au regard des évolutions sectorielles, la progression du PIB, qui avait décéléré en 2020 pour s'afficher à +2,0% après un accroissement de 6,2% en moyenne annuelle sur la période 2016-2019, est estimée à 7,4% en 2021.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Reprise entravée de l'économie mondiale

Au niveau mondial, l'activité a repris dans la plupart des économies en 2021, après une année 2020 morose du fait de la pandémie à coronavirus (Covid-19). Cette amélioration a été possible grâce au démarrage de la vaccination, à l'assouplissement des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la Covid-19, aux soutiens budgétaires massifs et au maintien des conditions financières favorables, en l'occurrence la poursuite de politiques monétaires accommodantes.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du FMI publiées en avril 2022, la production mondiale a augmenté de 6,1% en 2021, après un retrait de 3,1% enregistré en 2020.

Cependant, les pays ont été confrontés à des difficultés qui ont limité la croissance de leur Produit Intérieur Brut (PIB), notamment (i) les contraintes d'approvisionnement en produits semi-finis, en raison de la perturbation des activités enregistrée dans les pays asiatiques fortement impactés par la crise sanitaire et (ii) la pénurie de conteneurs due aux lenteurs enregistrées dans les échanges commerciaux face à l'exigence du respect des mesures de lutte contre la Covid-19.

Par ailleurs, dans le contexte de la reprise économique, des tensions inflationnistes ont été observées dans la plupart des régions. Elles sont imputables à la flambée des cours des matières premières, de l'énergie et des denrées alimentaires en lien avec l'insuffisance de l'offre due à des chocs climatiques et sécuritaires ainsi qu'à la politique de limitation de la production menée par les pays de l'Organisation des

Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et leurs alliés.

Ainsi, l'inflation mondiale a atteint un pic de 4,7% en 2021 contre 3,2% l'année précédente. Elle s'est établie à 3,1% dans les pays avancés et à 5,9% dans les pays émergents et pays en développement.

Tableau 1 : Evolution des taux d'inflation des principaux pays

PAYS/GROUPE DE PAYS	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Estimé 2021
Monde	3,5	3,2	4,7
Pays avancés	1,4	0,7	3,1
Etats unis	1,8	1,2	4,7
Japon	0,5	-0,03	-0,3
Royaume-Uni	1,8	0,9	2,6
Zone euro	1,2	0,3	2,6
Allemagne	1,4	0,4	3,2
France	1,3	0,5	2,1
Pays émergents	5,1	5,2	5,9
Chine	2,9	2,4	0,9
Inde	4,8	6,2	5,5
Afrique subsaharienne	8,2	10,2	11,0
Afrique du Sud	4,1	3,3	4,5
Nigeria	11,4	13,2	17,0

Source : FMI

L'Afrique subsaharienne (11,0% contre 10,2% en 2020), l'Inde (5,5% contre 6,2% en 2020) et les Etats-Unis (4,7% contre 1,2% en 2020) ont enregistré les taux d'inflation les plus élevés en 2021.

Concernant l'Afrique Subsaharienne, le Nigeria et l'Afrique du Sud afficheront des taux d'inflation de 17,0% et 4,5% respectivement en 2021.

I.1. PAYS AVANCÉS

Les économies des **pays avancés** ont enregistré en 2021, selon le FMI, une progression du PIB de 5,2%, après une contraction de 4,5% l'année précédente.

Au **Japon**, la production a progressé de 1,6%, après un repli de 4,5% en 2020. L'économie japonaise a bénéficié du redressement de l'activité au quatrième trimestre 2021 (+1,3% contre -0,7% au trimestre précédent) en glissement trimestriel après la levée, en octobre, de l'état d'urgence lié à l'épidémie de Covid-19 qui a amélioré le climat des affaires dans le secteur des services.

Aux **États-Unis**, le PIB a augmenté de 5,7% contre une régression de 3,4% en 2020. L'économie américaine a profité de la bonne orientation de l'activité au quatrième trimestre en glissement trimestriel (+1,7% après +0,6% au troisième trimestre), grâce au rebond des dépenses de consommation des ménages.

Au **Royaume-Uni**, la production intérieure a rebondi de 7,4% contre une contraction de 9,3% l'année précédente. L'économie britannique a été solide au cours des trois derniers trimestres avec des taux de croissance de +5,6% au deuxième trimestre et +1,0% au troisième et quatrième trimestre 2021 en glissement trimestriel, en lien avec la consommation des ménages.

Dans la **Zone Euro**, le PIB a enregistré une croissance de 5,3% après une chute de 6,4% en 2020, en dépit du ralentissement de l'activité au dernier trimestre. En effet, le PIB n'a progressé que de 0,3% au quatrième trimestre (après +2,2% et +2,3% les deux trimestres précédents), en raison de la prise de nouvelles mesures de restrictions notamment dans l'hôtellerie et la

restauration à la suite de l'accroissement de l'incidence de la Covid-19.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)

Pays	Réal. 2019 (Maj PEM juillet 2021)	Réal. 2020 (Maj janvier 2022)	Est. 2021 (PEM avril 2022)
Mondiale	2,8	-3,1 ;	6,1
Pays avancés	1,6	-4,5	5,2
<i>Etats Unis</i>	2,2	-3,4	5,7
<i>Japon</i>	0,0	-4,5	1,6
<i>Royaume-Uni</i>	1,4	-9,3	7,4
Zone Euro	1,3	-6,4	5,3
<i>France</i>	1,8	-8,0	7,0
<i>Allemagne</i>	0,6	-4,6	2,8
<i>Italie</i>	0,3	-8,9	6,6
<i>Espagne</i>	2,0	-10,8	5,1

Source : FMI WEO juillet 2021, janvier 2022 et avril 2022

En **Allemagne**, le PIB a progressé de 2,8% en 2021 après un resserrement de 4,6% l'année précédente. Toutefois, l'activité économique a reculé de 0,7% au quatrième trimestre 2021, en raison des pénuries entravant l'activité industrielle et des nouvelles restrictions adoptées face à la recrudescence de la pandémie.

En **France**, l'activité économique s'est fortement améliorée en 2021 entraînant une croissance du PIB de 7,0% contre une contraction de 8,0% en 2020. Toutefois, au quatrième trimestre 2021, la hausse du Produit Intérieur Brut (PIB) s'est poursuivie (+0,7% après +3,1%), à un rythme plus modéré qu'au trimestre précédent, en liaison avec les réouvertures dans plusieurs secteurs d'activité.

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **économies émergentes et en développement**, le PIB a enregistré un accroissement de 6,8% en 2021, après une baisse de 2,0% en 2020.

En **Chine**, l'activité a poursuivi au quatrième trimestre son ralentissement amorcé au troisième trimestre (+4,0% après 4,9% au troisième trimestre 2021), à cause de la résurgence des infections à la Covid-19 et du ralentissement du marché de l'immobilier. Au total, le PIB a progressé de 8,1% en 2021 contre une hausse de 2,3% en 2020.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

Pays	Réal. 2019 (Maj PEM juillet 2021)	Réal. 2020 (Maj janvier 2022)	Est. 2021 (PEM Avril 2022)
Pays émergents	3,7	-2,0	6,8
<i>Chine</i>	6,0	2,3	8,1
<i>Russie</i>	2,0	-2,7	4,7
<i>Brésil</i>	1,4	-3,9	4,6
<i>Inde</i>	4,0	-7,3	8,9
Afrique subsaharienne	3,2	-1,7	4,5
<i>Nigéria</i>	2,2	-1,8	3,6
<i>Afrique du sud</i>	0,2	-6,4	4,9

Source : FMI WEO juillet 2021, janvier 2022 et avril 2022

En **Inde**, la hausse du PIB s'est située à 8,9%, bénéficiant d'un effet de rattrapage après la baisse de 7,3% enregistrée en 2020. Cette reprise a été tirée par la vigueur des exportations et de la demande des consommateurs.

L'économie du **Brésil** a progressé de 4,6% après le repli de 3,9% accusé en 2020.

En **Afrique Subsaharienne**, le PIB a progressé de 4,5% en 2021 après avoir fléchi de 1,7% en 2020. Ce rebond découle, notamment, de l'amélioration sensible du commerce international et des cours des matières premières.

En Afrique du Sud et au Nigéria, la hausse du PIB s'est établie respectivement à 4,9% et 3,6% en 2021.

✓ Pays de la zone UEMOA

En lien avec la reprise de l'économie mondiale, l'activité économique au sein de l'UEMOA s'est accélérée en 2021 dans tous les États membres. Cette performance de l'économie des pays de la zone résulte de la poursuite de la mise en œuvre des plans de relance ainsi que du retour à la normale de l'activité dans les sous-secteurs du transport, du tourisme et des loisirs, à la faveur de l'atténuation de la crise sanitaire due à la Covid-19. Ainsi, un accroissement du PIB réel de +6,1% est attendu sur l'année 2021, après une hausse de 1,8% en 2020.

L'exécution budgétaire des États membres de l'Union se caractériserait en 2021 par un déficit budgétaire global qui représenterait 5,7% du PIB contre 5,6% en 2020. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 7,6% du PIB, comme en 2020. Les dépenses liées à la gestion de l'impact économique de la pandémie n'ont pas permis aux États de maintenir leur déficit inférieur ou égal à 3% du PIB.

Tableau 4 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2019 (réalisé)	Croissance du PIB en 2020 (estimation)	Croissance du PIB en 2021 (prévision)
Bénin	6,9	3,8	7,0
Burkina	5,7	1,9	7,1
Côte	6,2	2,0	6,5
Guinée	4,5	1,5	6,3
Mali	4,8	-1,2	5,2
Niger	5,9	3,6	5,5
Sénégal	4,4	1,5	5,0
Togo	5,5	1,8	5,3
UEMOA	5,7	1,8	6,1

Sources : DGE/DPPSE, RSM décembre 2021

Au niveau de l'évolution des prix, le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 3,4%, contre 2,1% en 2020.

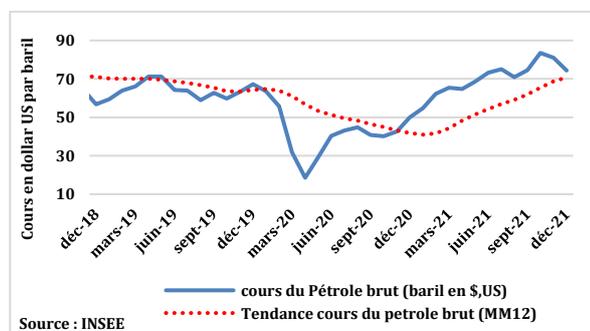
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

Envolée des cours des produits de base

Le marché des produits de base a été caractérisé en 2021 par une progression des cours de la plupart des matières premières, comparé à 2020, en lien avec la reprise de la demande mondiale et des contraintes diverses sur l'offre de certains produits. Ainsi, les cours des principaux produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire ont augmenté.

Le cours moyen du **pétrole brut**, soutenu en grande partie par les tensions entre pays producteurs et consommateurs sur le marché de l'énergie, a conservé sa tendance haussière observée depuis mai 2020 pour atteindre 83,5 USD/baril en octobre 2021, son plus haut niveau depuis plus de deux ans. En moyenne sur l'année 2021, il a augmenté de 69,3%.

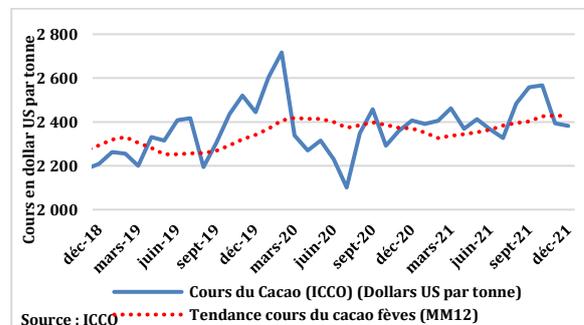
Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar us par baril



Le cours du **cacao fèves**, sur le marché de Londres, est ressorti en accroissement de 2,4% en 2021 par rapport à 2020, profitant des anticipations d'une contraction de l'offre au regard de la baisse des arrivages de fèves au port d'Abidjan et d'Accra. Cependant, le prix du cacao a fléchi de 6,8% et 0,5% respectivement aux mois de novembre et décembre 2021 après le pic de 2 567,6 dollars la tonne atteint en octobre. Ce repli fait suite à la perspective d'une

amélioration de la récolte et d'une baisse de la demande mondiale qui pourrait pâtir de l'incidence du variant Omicron de la Covid-19.

Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne



Le cours moyen mensuel du **café (indice composite)** s'est accru de façon continue pour s'afficher à 203,1 en décembre. Il a été impulsé par les incertitudes sur l'offre des principaux pays producteurs notamment le Brésil et le Vietnam qui ont subi des conditions climatiques défavorables. En moyenne sur l'année 2021, le cours du café a progressé de 40,2% en glissement annuel.

Le cours du **caoutchouc** a poursuivi sa tendance haussière amorcée en avril 2020, et a connu une augmentation de 25,8% en 2021, en glissement annuel.

S'agissant du cours du **coton**, il a maintenu son évolution à la hausse entamée en avril 2020 et a progressé de 40,7% en moyenne sur l'année 2021. Cette embellie tire profit de la reprise de la demande, notamment celle de la Chine. Toutefois, le cours a reculé de 5,2% en variation mensuelle au mois de décembre 2021, après avoir atteint 126,5 en novembre 2021, son niveau le plus élevé depuis plus de deux ans.

Le cours de **l'huile de palme** a conservé sa tendance à la hausse enregistrée depuis avril 2020 et a réalisé un gain de 61,2% en moyenne sur l'année 2021. Cette embellie s'explique par une offre restreinte de la

Malaisie, deuxième producteur mondial, provoquée par une pénurie de main d'œuvre.

Le cours de l'or a poursuivi sa légère tendance à la baisse entamée depuis le pic de 1 968 dollars par once troy enregistré au mois d'août 2020 sous l'effet de la reprise de l'économie mondiale. Cependant, en moyenne sur l'année 2021, le cours de l'or est ressorti en hausse de 1,7% comparé à son niveau de l'année précédente.

En ce qui concerne le cours du **riz blanchi**, il a suivi une tendance baissière sur l'année 2021 et est ressorti en repli de 7,8% en moyenne.

Evolution contrastée de l'euro face aux principales monnaies

Le marché des changes a été marqué au cours de l'année 2021, par une évolution contrastée de l'euro par rapport aux principales monnaies, en glissement annuel. En effet, la monnaie européenne s'est appréciée par rapport au dollar US (+3,7%) et au yen (+6,6%). En revanche, elle s'est dépréciée par rapport au rand sud-africain (-6,9%), au yuan renminbi (-3,0%) et à la livre sterling (-3,3%).

En variation mensuelle au mois de décembre 2021, la monnaie européenne s'est appréciée par rapport à la livre sterling (+0,1%), au rand sud-africain (+1,3%) et au dollar canadien (+0,9%). A l'inverse, elle s'est dépréciée face au yen (-1,0%), au yuan renminbi (-1,3%) et au dollars US (-1,0%).

II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,
Les chiffres portent sur l'année 2021, sauf indications contraires*

L'activité économique nationale a profité, en 2021, du redressement de l'économie mondiale qui a induit le raffermissement de la demande mondiale des matières premières ainsi que de leurs cours.

Au niveau interne, l'environnement économique a été globalement favorable grâce à la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH), à l'exécution continue du Plan de riposte sanitaire, au maintien des mesures restrictives allégées contre la Covid-19 et à la vigueur de la consommation des ménages en lien notamment avec un regain de confiance et l'évolution à la hausse des revenus sous l'effet du rebond des cours des matières premières et de l'accroissement des emplois formels.

En outre, l'activité économique a bénéficié de la mise en œuvre du Programme de Travail Gouvernemental (PTG) 2021, axé sur l'amélioration des conditions de vie des populations, la poursuite des projets d'investissements, la gestion efficace des dépenses et la fourniture des services publics de qualité. Ce PTG, constitué de 393 projets évalués à 2 543 milliards de FCFA et de 151 réformes pour un coût de 154,877 milliards de FCFA a connu un taux d'exécution physique de 50,6% (60,9% pour les projets et investissements et 49,2% pour les réformes).

Cette bonne tenue de l'environnement économique est confirmée par l'augmentation de l'indice du climat des affaires, produit par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de 9,6% en 2021, en glissement annuel,

traduisant la confiance des opérateurs économiques en l'économie ivoirienne. Dans ce contexte, le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire a enregistré, en 2021, une forte progression du volume des investissements agréés qui a plus que doublé pour atteindre 742 milliards contre 338,2 milliards en 2020.

S'agissant du Plan de riposte sanitaire, outre les mesures de prévention et de dépistage, la Côte d'Ivoire a démarré sa campagne de vaccination le 1^{er} mars 2021. Ainsi, au 31 décembre 2021, 7 213 509 doses de vaccins ont été administrées. Au total, du 11 mars 2020 où le premier cas de Covid-19 est apparu au 31 décembre 2021, les services sanitaires de la Côte d'Ivoire ont détecté 71 004 cas confirmés d'infection au coronavirus dont 61 998 personnes guéries, 714 décès et 8 292 cas actifs.

Au niveau du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire, 41,741 milliards (0,1% du PIB) ont été décaissés au niveau des quatre fonds de soutien et 21,115 milliards dans le cadre de l'exécution du programme d'urgence de soutien aux filières agricoles impactées par la Covid-19 (PURGA). De façon spécifique :

- le Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE) a octroyé 8,53 milliards à 44 entreprises sous forme de concours financiers ;
- 269 Petites et Moyennes Entreprises (PME) ont perçu du Fonds de Soutien aux PME (FSPME) un montant de 7,981 milliards de FCFA, sous forme de concours financiers ;

- le Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur Informel (FASI) a apporté, des subventions à hauteur de 14,435 milliards de FCFA à 57 743 acteurs du secteur informel ;
- 136 810 ménages vulnérables et 1 899 travailleurs mis au chômage ont bénéficié de 10,798 milliards du Fonds de Solidarité et de Soutien d'urgence humanitaire (FSS).

Au total, 226,7 milliards de FCFA ont été décaissés dans le cadre de l'exécution des fonds de soutien depuis leurs mises en place en 2020 jusqu'au 31 décembre 2021, répartis comme suit : (i) 31,644 milliards pour le FSGE au profit de 137 entreprises, (ii) 45,531 milliards pour le FSPME au bénéfice de 859 PME, (iii) 34,035 milliards pour le FASI à l'endroit de 137 924 acteurs du secteur informel impactés par la pandémie à coronavirus, (iv) 49,334 milliards pour le FSS en faveur de 331 055 ménages vulnérables et 20 808 travailleurs mis au chômage du fait de la pandémie à coronavirus et (v) 66,115 milliards de FCFA pour le Programme d'Urgence de soutien aux filières Agricoles (PURGA).

Toutefois, l'activité a été quelque peu affectée par l'insuffisance de l'offre d'électricité du mois d'avril à la mi-juillet 2021, en raison de la faiblesse en eau des lacs des barrages hydroélectriques et de la panne intervenue sur les installations d'une centrale thermique. La gestion efficace du rationnement a limité l'impact de cette crise sur les activités.

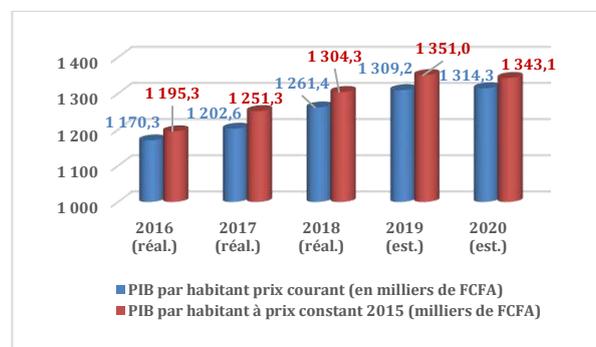
De même, les perturbations climatiques enregistrées en 2020 ainsi que l'indisponibilité de la main d'œuvre saisonnière provenant des pays de l'hinterland, du fait de la fermeture des frontières terrestres dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 ont entraîné un

retard dans la mise en terre des semis et perturbé la production vivrière en 2021. Le retard des pluies enregistré en début d'année 2021 a affecté également l'agriculture vivrière.

Aussi, l'insécurité dans les pays sahéliens, notamment au Mali et au Burkina Faso, a affecté les circuits d'approvisionnement en bétail et en produits maraîchers, induisant un déficit de l'offre sur le marché intérieur et par conséquent des tensions sur les prix.

La consommation des ménages bénéficie de la bonne orientation de la dynamique de croissance. Le taux de croissance est ressorti en moyenne à +6,9% sur la période 2016-2019, et s'est situé à +2,0% en 2020 dans un contexte de récession mondiale, traduisant la résilience de l'économie ivoirienne. Dans ce contexte, le PIB par habitant à prix constant 2015 a continué de s'améliorer, passant de 1 195 331,1 FCFA en 2016 à 1 343 072,1 FCFA en 2020.

Graphique 3 : Evolution du PIB par habitant de 2016 à 2020



Source : DGE

II.1. SECTEUR RÉEL

L'activité économique a été soutenue en 2021 par la vigueur de la consommation finale de 8,6% sous l'effet d'une reprise de la consommation des ménages de 8,3% après un repli de 2,8% en 2020. De même, le rythme de progression des investissements privés s'est accéléré pour se situer à 14,5% contre +2,5 en 2020. Au total, le taux d'investissement est ressorti à 23,4%, en

amélioration comparée au taux de 22,4% enregistré l'année précédente.

Le taux de croissance du PIB réel est estimé à 7,4% au-dessus de prévision de 6,5% et après une croissance de 2,0% enregistrée en 2020 du fait des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 au niveau national et à l'échelle mondiale. L'accélération de la croissance économique provient à la fois du dynamisme des secteurs primaire (+2,3% contre +2,2% en 2020), secondaire (+4,4% contre +1,9% en 2020) et tertiaire (+10,5% après +0,7% en 2020).

II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire a été marqué en 2021 par la baisse du volume de la production vivrière, en lien avec la perturbation des ensemencements intervenue en 2020, le retard observé des pluies en début d'année et les dérèglements climatiques en 2021. En effet, en 2021, la filière vivrière a pâti de la fermeture des frontières terrestres qui n'a pas permis de bénéficier de la main d'œuvre en provenance des pays de l'hinterland.

A l'inverse, prévue en repli de 1,4%, la valeur ajoutée de l'agriculture d'exportation a augmenté de 4,9% grâce à l'atténuation des difficultés de commercialisation enregistrée en 2020 et à la progression de la production de cacao fèves contre une contraction de 3,3% prévue.

Afin de contenir les effets négatifs de la crise sanitaire sur la production agricole, le Gouvernement ivoirien a apporté un appui technique et financier aux producteurs et aux transformateurs des produits agricoles, en prolongeant les activités du PURGA en 2021.

□ Dynamisme de l'agriculture industrielle et d'exportation

L'agriculture industrielle et d'exportation a enregistré une bonne tenue des productions des principales spéculations en 2021, excepté le café et le sucre.

La production de **cacao** fèves s'est accrue de 2,6% pour atteindre 2 228 421,6 tonnes, contre une contraction annuelle de 3,3% prévue. Cette bonne dynamique est attribuable essentiellement à l'entrée en production de nouvelles variétés de cacaoyers à haut rendement et à une bonne pluviosité.

En dépit de cette performance, la filière a été confrontée à des difficultés au premier semestre de l'année, notamment (i) le déficit de conteneurs au niveau mondial du fait de la crise sanitaire qui a affecté la commercialisation, et (ii) le rationnement de l'électricité du mois d'avril au mois de juin, qui a perturbé les activités de broyages de fèves des usines locales. Par ailleurs, le Différentiel de Revenu Décent qui devait permettre d'améliorer le revenu perçu par les producteurs a connu quelques difficultés d'application par les chocolatiers. Par conséquent, le prix moyen d'achat au producteur a reculé de 7,2% pour se situer à 852 FCFA/Kg contre 919 FCFA/Kg en 2020 entraînant une baisse de 4,8% du revenu brut cumulé des producteurs (1 899,3 milliards en 2021 contre 1 995,7 milliards en 2020).

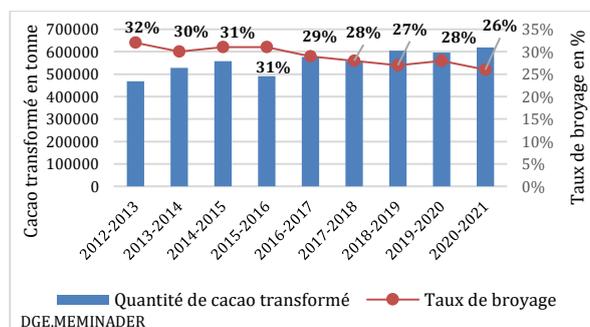
Pour la campagne principale 2021-2022, démarrée le 1er octobre 2021, le prix bord champ est fixé à 825 FCFA/Kg contre 1 000 FCFA/Kg à la campagne principale 2020-2021.

Afin de favoriser la pérennisation des activités des exportateurs et transformateurs nationaux, le

Gouvernement a pris des mesures qui leur ont permis de bénéficier de 20% du volume de tout contrat de déblocage sous forme de contrats internationaux. Par ailleurs, l'extension de l'usine de transformation de fèves de cacao par le Groupe Cargill en novembre 2021 devrait contribuer à accroître davantage le taux de transformation et permettre à la Côte d'Ivoire d'atteindre son objectif de transformer localement la moitié de sa production. En effet, cet investissement, fruit d'un accord signé avec l'Etat ivoirien en 2017, permet d'augmenter de 50% la capacité de broyages de fèves de cette usine.

Pour la campagne 2020-2021, les quantités transformées ont atteint 619 529 tonnes contre 596 338 tonnes un an plus tôt. Toutefois, le taux de transformation est ressorti en repli de 2 points de pourcentage pour se situer à 26% contre 28% pour la campagne 2019-2020, en raison d'une plus importante production.

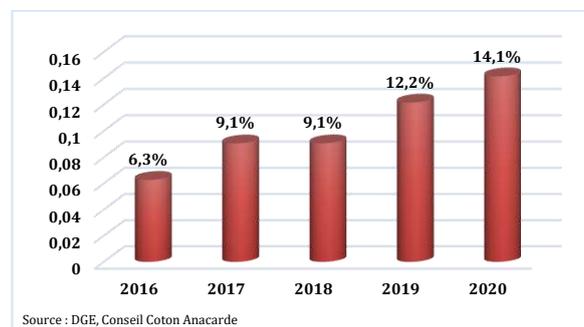
Graphique 4 : Evolution de la quantité transformée et du taux de transformation du cacao fèves



La production de **noix de cajou** est ressortie en progression de 14,1% pour se situer à 968 676,0 tonnes, largement au-dessus des 900 000 tonnes prévues. Cette bonne performance est en lien avec (i) des conditions climatiques favorables, (ii) de bonnes pratiques agricoles et (iii) le relèvement des prix internationaux soutenus par une reprise de la demande mondiale aussi bien de la noix de cajou

brute que de l'amande de cajou. La campagne 2021 s'est globalement bien déroulée avec le respect du prix plancher de 305 FCFA/Kg qui a permis aux producteurs d'engranger un revenu cumulé brut de 339 milliards contre 297 milliards en 2020, soit une hausse de 14,1%. Cette réalisation permet à la Côte d'Ivoire de maintenir sa place de leader mondial de la production de noix de cajou. Aussi, avec 136 854 tonnes de noix de cajou brutes transformées en 2021, le pays est devenu le premier pays transformateur de noix de cajou en Afrique et le troisième dans le monde. En dépit de cette performance, la filière est confrontée au manque de compétitivité des unités de transformation locales lié à la faible performance des outils de transformation et au manque de formation adéquate des équipes pour la maîtrise de ces outils.

Graphique 5 : Evolution du taux de transformation de la noix de cajou



L'amélioration du taux de transformation est essentiellement à l'actif des grands groupes internationaux installés.

En outre, malgré son amélioration, le taux de transformation locale reste encore faible, comparé à l'objectif de transformation de 50% à atteindre à l'horizon 2025.

Afin de renforcer les capacités de transformation locale, une usine école dénommée Centre Ivoirien des Technologies de l'Anacarde (CITA) a été construite dans la ville de Yamoussoukro, avec pour objectif de soutenir le

développement et la vulgarisation des technologies de transformation de l'anacarde. Par ailleurs, des zones agro industrielles dédiées spécialement à la noix de cajou dans les villes de Bondoukou, Bouaké, Séguéla et Korhogo sont prévues dans le cadre de la mise en œuvre du projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde. La filière bénéficie également d'un partenariat signé avec le Cabinet « Ivory Cashew » pour la certification des unités industrielles de transformation de noix de cajou qui leur permettra de conquérir le marché américain. En termes de capacité de stockage de la production, à partir de 2022, 108 entrepôts d'une capacité totale de stockage de 470 000 tonnes et 10 aires de stockage d'une capacité de 30 000 tonnes seront construits.

La filière **palmier à huile** a enregistré une hausse de la production de régime de palme de 17,7% et de l'huile de palme brute de 16,9%. Malgré cette performance, la production reste en deçà de la capacité de traitement installée au niveau des unités de transformation, en raison d'un faible rendement des champs. La mise en œuvre du zonage dans ce secteur ainsi que la distribution de plants améliorés à haut rendement et d'engrais aux planteurs devraient contribuer à accroître davantage la production à moyen terme. Aussi, la filière fait face à une hausse des prix des intrants. En outre, en raison du plafonnement du prix de l'huile raffinée instauré par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie, les producteurs ont subi un blocage du prix bord champ.

La production de **coton graine**, a progressé de 10,5% pour s'établir à 559 454,9 tonnes. La filière a bénéficié de (i) l'appui du

Gouvernement à travers la subvention des prix des intrants et des prix d'achat au producteur, (ii) l'augmentation des surfaces cultivées, (iii) la distribution de semences améliorées à haut rendement et (iv) la stabilité des prix rémunérateurs aux producteurs. En effet, le prix attractif dans le secteur a suscité de l'engouement chez les producteurs qui ont augmenté leurs surfaces cultivées de 8,9%. De même, le nombre de coton-culteurs s'est accru de 12%.

Pour la campagne 2021/2022 qui a débuté en octobre 2021, le prix bord champ a été fixé à 300 FCFA/kg, identique à celui de la campagne précédente.

Tableau 5 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	Année 2020	Année 2021	Variation (%)	Prev annuelle 2021 (%) Sept
Cacao fèves	2 172 735,9	2 228 421,6	2,6	-3,3
Café	82 388	61 312	-25,6	-33,2
Noix de cajou	848 700,0	968 676,0	14,1	6,0
Ananas	65 156,3	77 291,4	18,6	6,0
Banane dessert	508 198,4	536 522,4	5,6	6,0
Régime de palme	2 346 697,6	2 762 606,0	17,7	2,5
Coton graine	506 148,8	559 454,9	10,5	5,8
Sucre	207 216,3	180 584,2	-12,9	1,7

Sources : DGE, OPA, MEMINADER

Au niveau des filières fruitières, les productions d'**ananas** et de **banane dessert** ont augmenté respectivement de 18,6% et 5,6%. La filière **ananas** a bénéficié de l'installation de plusieurs unités de transformation notamment les sociétés « Trafrule » à N'Douci, « HPW Fresh & Dry » à Bonoua et « Ivoire Bio Fruit » à Ferkessedougou. Ces usines offrent de nouveaux débouchés à la production et

devraient contribuer à réduire les pertes post-récoltes et à améliorer le revenu des paysans. Quant à la filière de la banane dessert, elle a tiré avantage des investissements réalisés au niveau des grandes plantations industrielles détenues par des investisseurs étrangers et de la maîtrise, par ces derniers, des circuits de commercialisation sur les marchés extérieurs.

En ce qui concerne la production de **café**, elle a reculé de 25,6% pour s'établir à 61 312 tonnes. Ce repli est moins important que la contraction de 33,2% prévue et s'explique par le vieillissement du verger ainsi que la démotivation des acteurs qui reconvertissement leurs parcelles en d'autres cultures pérennes en raison des prix bas payés aux producteurs comparés à la pénibilité de la culture caféière.

Le prix moyen d'achat bord champ pour l'année 2021 a baissé de 16,6% pour atteindre 584 FCFA/Kg. En raison du repli de la production et du prix, le revenu brut cumulé des producteurs a chuté de 37,9% pour se situer à 35,8 milliards contre 57,7 milliards un an plus tôt.

Pour la campagne 2021-2022, le prix d'achat bord champ a été fixé à 700 FCFA/Kg, en hausse de 150 FCFA par rapport à celui de la campagne précédente qui était de 550 FCFA/Kg.

La production de **sucre** a fléchi de 12,9%, sous l'effet conjugué (i) de la survenue de la maladie de la canne à sucre, (ii) de la perturbation de la répartition des pluies en lien avec le changement climatique et (iii) du rationnement de l'électricité qui a fortement perturbé l'irrigation des plantations. En conséquence, les cannes ont subi un retard de croissance qui a entraîné

une baisse des rendements et de la richesse en sucre.

En vue d'améliorer la compétitivité de la filière et accroître la production locale, les entreprises du secteur ont convenu de réaliser un investissement de 151 milliards sur la période 2021-2025, dans le cadre du contrat plan signé le 1er mai 2021 avec le Gouvernement ivoirien.

□ Perturbation de la production vivrière

En 2021, la production de l'agriculture vivrière a reculé de 0,4% en volume par rapport à la réalisation de l'année précédente, sous l'effet conjugué de la hausse des productions de « céréales » (+5,1%) et des « autres cultures vivrières » (+0,4%) ainsi que du recul de la production de « tubercules et plantains » (-1,6%).

Tableau 6 : Variation de la production en volume des principales branches de l'agriculture vivrière

	Est. 2020	Est. 2021
Secteur vivrier	2,0%	-0,4%
Tubercules et Banane plantain	5,1%	-1,6%
Céréales	-10,5%	5,1%
Autres produits vivriers	4,1%	0,4%

Source : DGE

Cette baisse de la production vivrière en volume, confirmée par la hausse des prix des produits vivriers, est attribuable, notamment, (i) aux restrictions de déplacement en 2020 qui ont réduit la main d'œuvre provenant des pays voisins et perturbé les calendriers de mise en cultures de certains produits ainsi qu'au (ii) déficit pluviométrique.

La contraction des « tubercules et plantains » est imputable au repli des quantités produites de banane plantain (-2,5%), d'igname (-0,8%), de taro (-1,6%), de manioc (-2,2%) et de patate douce (-1,6%).

La progression de la branche « céréales » provient de l'augmentation des quantités produites de riz paddy (+12,0%) et de fonio (+11,6%), alors que les productions de maïs (-3,1%), de mil (-2,9%) et de sorgho (-2,8%) ont reculé.

Quant aux « autres cultures vivrières », leur augmentation en volume de 0,4% a découlé de l'accroissement de la quantité produite d'arachide (+2,8%) et du recul celles de tomates (-1,4%), de gombo (-1,4%) et d'aubergines (-1,4%).

Tableau 7 : Principales productions de l'agriculture vivrière

(En tonnes)	Réal. 2020	Est. 2021	Variation (%)
Tubercules et Banane plantain			
Bananes plantains	2 082 812	2 030 593	-2,5%
Manioc	6 443 565	6 302 334	-2,2%
Ignames	7 654 617	7 589 804	-0,8%
Taro	89 163	87 738	-1,6%
Patate douce	57 983	57 048	-1,6%
Céréales			
Maïs	1 175 715	1 139 557	-3,1%
Mil	69 465	67 441	-2,9%
Riz, Paddy	1 481 182	1 659 007	12,0%
Fonio	18 634	20 795	11,6%
Sorgho	72 186	70 155	-2,8%
Autres			
Aubergine	109 052	107 512	-1,4%
Gombo	188 736	186 112	-1,4%
Tomate	47 283	46 628	-1,4%
Arachide	227 571	233 890	2,8%

Source : DGE ; MEMINADER

II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire a été porté par le dynamisme de la production industrielle et du BTP.

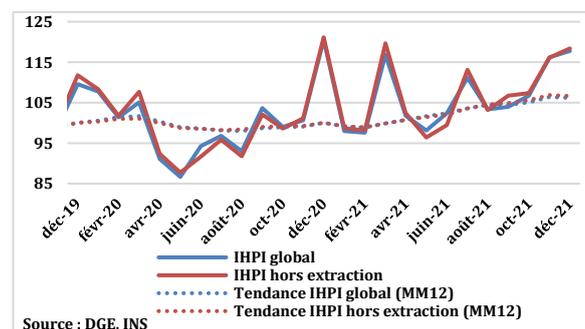
☐ Accélération de l'activité industrielle

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) en volume a enregistré

un accroissement de 6,2% en 2021, après un début d'année difficile, marqué par un niveau d'activité en baisse, en glissement annuel aux mois de janvier et février, principalement dans les industries extractives et agro-alimentaires. Ainsi, l'activité industrielle a été globalement résiliente, dans un contexte de rationnement de l'électricité de la fin du mois d'avril 2021 à la mi-juillet. Cette résilience a été possible grâce notamment, à l'utilisation des groupes électrogènes dont les importations en volume ont augmenté de 53,3% en 2021 comparativement à 2020.

Le dynamisme de l'activité industrielle est soutenu à la fois par les industries extractives, les industries manufacturières et les industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau.

Graphique 6 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume



✓ Hausse des industries extractives

La production en volume des « industries extractives » a augmenté de 3,9%. Son rythme de progression s'est accéléré après être descendu à +3,2% à fin septembre contre +7,4% à fin juin 2021. Le troisième trimestre a été affecté par une baisse d'activité de 18,2% en volume au mois de septembre, en glissement annuel, en raison d'une contraction de la production dans les divisions « extraction d'hydrocarbures », « extraction de minerais métalliques » et « activités de soutien aux industries

extractives » respectivement de 19,8%, 19,8% et de 41,4%, en glissement annuel.

La hausse de l'activité des « industries extractives » en 2021 provient des divisions « extraction de minerais métalliques » (+6,7%) et « autres activités extractives » (+15,3%) tandis que les productions en volume des divisions « activités de soutien aux industries extractives » (-12,7%) et « extraction d'hydrocarbures » (-4,7%) se sont repliées.

La division « industries extractives », a enregistré une consolidation des quantités produites d'or et de nickel de 8,7% et 30,9% respectivement alors que la production de manganèse a reculé de 27,5%. L'extraction aurifère a bénéficié de la mise en service de la mine d'or de Yaouré depuis janvier 2021 et de l'exécution du Programme National de Rationalisation de l'Orpillage (PNRO) initié en 2013. Quant à la production de nickel, elle a profité des mesures prises par la société d'exploitation pour faire face aux difficultés d'extraction, de transport, et d'embarquement du minerai lors des intempéries à travers notamment l'utilisation du port d'Abidjan comme second port d'exportation.

Concernant le manganèse, la production a pâti de l'arrêt total des activités d'une des entreprises productrices durant le dernier trimestre de l'année en raison de difficultés d'exportation liées au déficit d'espaces de stockage au port.

Au niveau de la division « extraction d'hydrocarbures », la production de pétrole brut a enregistré un fléchissement annuel de 17,6% tandis que la production de gaz naturel a progressé de 9,7%, en lien avec la vigueur de la demande pour la production d'électricité de source thermique. En effet, les centrales thermiques locales

consomment 93% de la production de gaz naturel.

L'extraction pétrolière a subi à la fois (i) la déplétion naturelle des puits sur l'ensemble des blocs, (ii) l'arrêt de l'exploitation sur le bloc CI-26 du 14 janvier au 13 février 2021 suite à un incident majeur et (iii) le report de certains investissements de maintien des puits.

L'évolution positive de la production de gaz naturel résulte principalement de l'augmentation de la production sur le bloc CI-27 (+17,5%) et de la reprise depuis avril 2021 de l'exploitation du bloc CI-40 qui était à l'arrêt depuis le 04 septembre 2019 à la suite d'une avarie observée sur des équipements. Toutefois, les blocs CI-11 et CI-26l ont enregistré une baisse de production.

Dans la division « autres activités extractives », la production de diamant a été à l'arrêt sur une période de l'année 2021, en raison de l'épuisement des réserves connues exploitables par les méthodes artisanales. Par conséquent, la production s'est accrue modérément de 2,7%. Afin de la relancer, la SODEMI met en œuvre un programme d'identification de nouveaux sites propices à l'exploitation artisanale.

✓ *Progression des industries manufacturières*

La production en volume des « **industries manufacturières** » est ressortie en accroissement de 7,6% en 2021, en accélération par rapport à l'augmentation de 5,3% enregistrée au premier semestre.

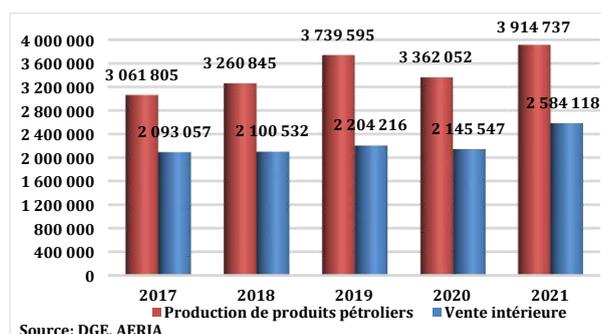
La robustesse de l'activité manufacturière provient du dynamisme de la plupart des divisions, excepté la « fabrication de produits alimentaires » et le « travail du cuir, fabrication d'articles de voyage et de chaussures » qui reculent respectivement

de 6,0% et 7,5%. Ainsi, les divisions « fabrication de boissons » (+17,8%), « activités de fabrication de textiles » (+14,9%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+18,1%), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+15,3%), « fabrication de produits chimiques » (+23,6%), « travail de caoutchouc et du plastique » (+4,8%), « fabrication de matériaux minéraux » (+5,8%), « métallurgie » (+0,7%), « fabrication d'ouvrages en métaux » (+18,5%) et « fabrication de meubles et matelas » (+18,1%) ont évolué favorablement.

S'agissant de la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la quantité produite de produits pétroliers a progressé de 16,4%, portée par la vigueur du marché intérieur (+20,4%) tandis que les exportations ont replié (-2,7%).

En dépit de cette performance, la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) a été confrontée à la faiblesse de ses marges de raffinage sur le premier semestre 2021.

Graphique 7 : Production et vente de produits pétroliers (en tonnes)



✓ Redressement de la production d'électricité

La production en volume des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » s'est redressée après la contraction de 5,0% enregistrée à fin juin 2021. Elle s'est bonifiée de 2,5% au terme de l'année 2021,

en lien avec la bonne tenue des divisions « production et distribution d'électricité et de gaz » (+2,2% après -1,2% à fin juin 2021) et « captage, traitement et distribution d'eau » (+4,0% après +3,6% à fin juin 2021).

La production nette d'électricité s'est raffermie de 2,0%. Elle s'est redressée après la période de rationnement que le pays a connu, du mois d'avril 2021 à la mi-juillet, en raison du faible niveau d'eau des lacs des barrages hydroélectriques consécutif à un déficit hydrique en 2020 et à une panne intervenue sur l'une des centrales thermiques. La production de source thermique a progressé de 12,6% tandis que celle de source hydraulique a accusé un recul de 22,2%. En effet, malgré la remontée des niveaux d'eau des lacs de retenue des barrages suite à de bonnes conditions pluviométriques au troisième trimestre 2021, la production thermique a été privilégiée et une part du potentiel hydroélectrique a été mise en réserve pour palier à d'éventuels déficits liés à des pannes au niveau des centrales thermiques.

La progression modérée de l'offre d'électricité a conduit à favoriser le marché intérieur où les consommations d'électricité de moyenne tension et de basse tension ont augmenté respectivement de 7,7% et 9,9%. En revanche, les exportations d'électricité ont baissé de 33,8%.

□ Hausse du BTP

Au cours de l'année 2021, le Bâtiment et Travaux Publics a bénéficié de l'accélération de l'exécution des projets d'infrastructures publiques notamment (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (iii) la construction du pont reliant les communes

de Cocody et du Plateau, (iv) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro et Tiébissou, ainsi que (v) la construction de l'échangeur de l'indénié. Aussi, le démarrage des travaux (i) de réhabilitation des Tours C, D et E de la cité administrative, (ii) de réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro et, (iii) de construction et réhabilitation des stades devant accueillir la Coupe d'Afrique des Nations en 2023 ont contribué à booster les activités du BTP en 2021.

L'indicateur avancé du BTP a augmenté de 1,1% sur l'année après une baisse de 2,8% enregistrée à fin septembre 2021. Cette évolution découle de la bonne tenue de la consommation de « ciment » (+5,8%), de « gravier » (+7,2%) et de « sable » (+114,7%) en dépit de la réduction de celle de « tôles et bacs » (-10,8%), de « bitume » (-14,1%), de « béton » (-4,4%) et de « câbles et fils électriques » (-4,4%).

En termes de perspectives, le BTP bénéficierait en 2022 du démarrage de plusieurs grands projets d'infrastructures prévus, notamment : (i) l'extension de l'autoroute du Nord jusqu'à Bouaké, (ii) la construction de huit nouveaux échangeurs à Abidjan, (iii) la construction de la deuxième phase de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise et (iv) l'aménagement de l'autoroute Y4 de contournement de la ville d'Abidjan.

II.1.c. Secteur tertiaire

En 2021, le secteur tertiaire a poursuivi son redressement amorcé au second semestre 2020, grâce à l'allègement des mesures restrictives visant à freiner la propagation de la Covid-19. En effet, le relèvement progressif des mesures barrières, la réouverture des frontières et les campagnes de vaccination ont favorisé la reprise de

l'activité économique en général et du secteur tertiaire en particulier. Ainsi, le commerce de détail, les télécommunications ainsi que toutes les composantes du transport ont été orientés à la hausse.

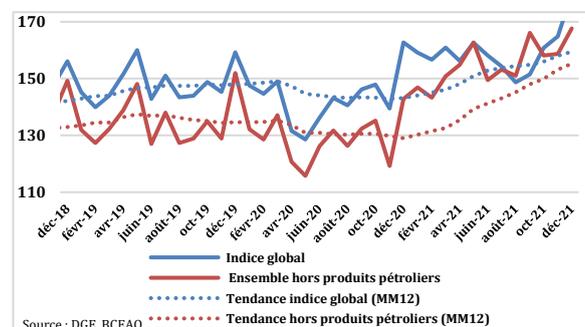
☐ **Chiffre d'affaires du commerce de détail en hausse**

L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail a progressé tout au long de l'année 2021 comparé aux niveaux des périodes correspondantes de 2020. Globalement, il a augmenté de 11,4% après un repli de 3,3% en 2020, tirant avantage de la bonne tenue des ventes dans l'ensemble des branches.

Dans la branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées », les ventes ont bondi de 26,3%, sous l'impulsion de l'augmentation des ventes de véhicules automobiles neufs de 30,2%.

Le chiffre d'affaires des ventes des « produits de l'alimentation » s'est accru de 23,5%, porté par la hausse de ceux des « produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture » (+3,3%) et des « autres produits de l'alimentation, boisson et tabacs » (+26,0%).

Graphique 8 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Le chiffre d'affaires des « produits d'équipement du logement » est ressorti en progression de 10,7%, soutenu par le dynamisme des ventes des « matériaux de

construction, quincaillerie, peinture, verre et articles de verre » (+13,3%).

En ce qui concerne les ventes de « produits pharmaceutiques et cosmétiques », elles se sont améliorées de 14,4%, essentiellement grâce aux « produits pharmaceutiques et médicaux » (+14,9%).

□ **Progression des activités de transport**

Dans le secteur du transport, toutes les composantes ont été orientées à la hausse, bénéficiant pleinement de l'allègement des mesures de restrictions de déplacement.

✓ **Relèvement du transport aérien**

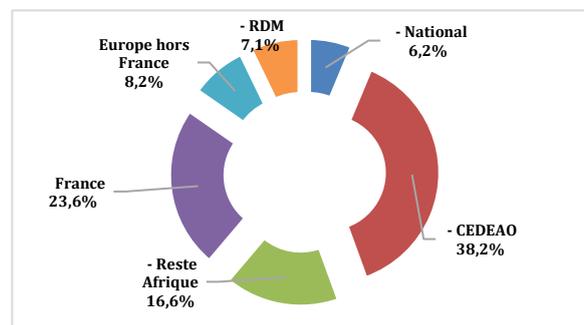
En 2021, outre la réouverture des frontières aériennes intervenue au second semestre 2020, le transport aérien a profité de la vulgarisation des campagnes de vaccination qui a permis d'accélérer la normalisation du trafic. Ainsi, le nombre total de passagers enregistrés à l'aéroport d'Abidjan s'est accru de 76,2%, pour atteindre 1 647 832 contre 935 130 un an plus tôt. Quant au nombre de passagers commerciaux, il a également augmenté de 80,5% pour s'afficher à 1 514 629, porté par l'ensemble des destinations. En effet, le trafic national (+72,6%) ainsi que les trafics vers la CEDEAO (+87,7%), l'Europe (+81,4%) et le reste de l'Afrique (+55,4%) se sont bonifiés.

Malgré cette reprise du transport aérien, le nombre de passagers commerciaux enregistrés reste en deçà du niveau atteint avant la pandémie qui était de 1 971 974 en 2018 et 2 064 216 en 2019.

Le redressement du transport aérien devrait se poursuivre en 2022, en relation avec l'avancement des campagnes de vaccination et l'accroissement des investissements notamment l'ouverture de

nouvelles lignes par la compagnie Air Côte d'Ivoire.

Graphique 9 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination en 2021



Concernant la structure du trafic aérien, elle demeure inchangée, dominée par les destinations CEDEAO (579 278 passagers ; 38,2%) et Europe (480 751 passagers ; 31,7%).

✓ **Hausse modérée du transport ferroviaire**

À l'instar de l'ensemble des composantes du secteur des transports, le trafic ferroviaire de passagers est ressorti en hausse de 1,1% après un repli de 3,4% l'année précédente. Cet accroissement découle de la bonne tenue des échanges entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso en progression de 2,6% en dépit de la dégradation du trafic intérieur de 23,8%.

Toutefois, les perspectives dans le secteur pourraient être affectées par l'accentuation de la crise sécuritaire et politique au Burkina Faso.

✓ **Dynamisme retrouvé du transport maritime**

En 2021, le transport maritime a retrouvé son dynamisme qui avait été perturbé en 2020 par les mesures barrières adoptées au niveau mondial pour limiter la propagation de la Covid-19. Le trafic global de marchandises est ressorti en accroissement de 14,4% pour s'afficher à 34 428 679 tonnes, au-dessus de son niveau de

30 804 030 tonnes en 2019, avant la Covid-19, grâce à la vitalité des deux ports.

Au port d'Abidjan, le trafic global de marchandises a atteint 28 313 869 tonnes en 2021, en hausse de 11,7% après un recul de 1,5% enregistré l'année précédente. Le niveau d'avant Covid-19 (24 177 261 tonnes en 2018 et 25 738 345 tonnes en 2019) a été largement dépassé, confirmant la pleine reprise de l'activité de ce port. Cette évolution favorable est attribuable à la fois au trafic national (+10,8%) et au transit (+23,8%), en dépit d'une contraction du transbordement (-5,8%).

Malgré cette embellie du trafic sur l'année, il convient de relever que l'activité de transit a été affectée au dernier trimestre 2021 par les sanctions de la CEDEAO à l'encontre du Mali et par les difficultés sécuritaires qui affectent l'activité économique au Burkina Faso et au Mali. En effet, au quatrième trimestre 2021, le transit s'est contracté de 15,9% par rapport au trimestre précédent, contrairement à son évolution positive aux périodes correspondantes de 2018 et 2019 (+0,9% et +11,2% respectivement au quatrième trimestre 2018 et 2019 en variation trimestrielle).

Au niveau du Port de San Pedro, le trafic de marchandises s'est raffermi de 28,6% en 2021 après une baisse de 6,2% l'année précédente. Il est ressorti ainsi largement au-dessus des 5 065 685 tonnes totalisées en 2019, avant la crise sanitaire. Cette vigueur provient à la fois du trafic national (+33,0%) et du transbordement (+6,4%).

Les perspectives dans le transport maritime sont reluisantes en rapport avec les investissements en cours au port d'Abidjan. Il s'agit notamment du terminal roulier, du second terminal à conteneur qui sera mis en exploitation en novembre 2022, d'un

terminal céréalier et d'un terminal minéralier. Cependant, les difficultés sécuritaires et socio-politiques que traversent le Mali et le Burkina Faso pourraient affecter l'activité de transit.

✓ *Transport routier en hausse*

Le transport routier augmenterait en 2021, au regard de la progression de la consommation des carburants gasoil et super de 18,8%.

En effet, après la levée des mesures restrictives dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, le secteur du transport terrestre a retrouvé progressivement son dynamisme. Il devrait se renforcer davantage en 2022 avec la construction des nombreuses infrastructures routières, notamment, le pont du golf dans la commune de Cocody, les échangeurs de Yopougon Gesco et la réhabilitation de la côtière lancée le 18 septembre 2021.

□ *Dynamisme des TIC*

Le secteur des télécommunications a enregistré une troisième année de hausse continue, favorisée par la crise sanitaire qui a induit un recours plus accru à ses services.

Ainsi, le chiffre d'affaires du secteur a progressé de 6,7% en lien avec la performance de la téléphonie mobile (+7,0%) et de l'internet (+34,4%), en dépit du recul de la téléphonie fixe (-4,7%).

Le volume de communication, quant à lui, a bénéficié de l'accroissement aussi bien du trafic voix (+20,7%) que du trafic internet (+60,3%). Toutefois, le nombre de messages SMS s'est affiché en retrait de 37,2%.

En ce qui concerne le nombre total d'abonnements, il s'est accru de 12,5%.

Par ailleurs, les investissements réalisés par les opérateurs ont atteint 154,0 milliards de francs en 2021 après 138,9 milliards l'année précédente. L'effectif des salariés du secteur, quant à lui, est ressorti en hausse de 2,1% pour se situer à 2 884.

Les perspectives dans ce secteur demeurent solides, au regard des nombreux investissements réalisés en vue d'améliorer la couverture du pays, grâce notamment au déploiement de la fibre optique et à la digitalisation.

II.1.d. Prix

L'année 2021 a été marquée par des tensions inflationnistes. De même, les prix à la production industrielle ont été orientés à la hausse, en lien avec l'accroissement des prix des importations de biens intermédiaires de 16,0%.

▣ *Accélération de l'indice des prix à la consommation*

La progression des prix à la consommation s'est accélérée en 2021, sous l'effet principalement de chocs sur l'offre de produits alimentaires, en raison notamment de conditions climatiques défavorables, alors que la demande locale est restée vigoureuse. La hausse de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), en glissement annuel, s'est située au-dessus de 3,2%, du mois de février au mois de décembre où un pic de 5,6% a été atteint.

Ainsi, en moyenne sur les douze mois de l'année 2021, l'IHPC a progressé de 4,2% après des hausses de 2,4% et 0,8% respectivement enregistrées en 2020 et 2019. Ce niveau d'inflation est au-dessus du maximum de 3,0% de la norme communautaire de l'UEMOA. Cette évolution de l'IHPC provient de

l'augmentation conjointe des prix des produits comestibles (+7,4%) et de ceux des produits non comestibles (+2,6%).

Cependant, la hausse des prix est plus d'origine locale. En effet, les prix des produits locaux se sont accrus de 4,8% tandis que ceux des produits importés ont augmenté modérément de 1,3% en 2021. La faiblesse de l'inflation importée alors que la hausse des prix à l'importation des biens de consommation a été dans l'ordre de 9,6%, s'explique par des différentes mesures prises par le Gouvernement pour contenir le renchérissement des prix.

✓ *Forte progression des prix des produits comestibles*

L'évolution des prix des produits comestibles a été marquée par la poursuite du renchérissement des prix des denrées alimentaires avec des taux de progression jamais atteints sur les dix dernières années. En effet, le rythme d'accroissement des prix des produits comestibles s'est progressivement renforcé pour atteindre +11,8% en décembre 2021, en glissement annuel, après +5,9% en juin et +3,1% en janvier 2021. Cette évolution a été principalement impulsée par les produits alimentaires et boissons non alcoolisées dont la progression des prix est passée de 3,2% au mois de janvier 2021 à un pic de 12,3% au mois de décembre. En ce qui concerne la hausse de prix des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » elle a été modérée, se situant à 1,0% au mois de décembre en deçà du plus haut niveau de 3,0% atteint au mois de mars 2021.

En moyenne sur les douze mois de l'année 2021, le prix des produits comestibles a augmenté de 7,4% comparé à son niveau de 2020, sous l'effet de la hausse de prix des « produits alimentaires et boissons non

alcoolisées » (+7,7%) ainsi que des prix des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » de 1,5%.

Les principaux produits indexés par ce renchérissement sont les tubercules et plantains (+18,3%), les viandes (+9,5%), les poissons (+9,7%), les légumes frais (+7,3%), les céréales non transformées (+4,0%), les huiles et graisses (+4,0%) ainsi que les « tabacs et stupéfiants » (+8,0%). Ces hausses de prix sont expliquées notamment par :

- la baisse de la production vivrière consécutive à la perturbation des ensemencements enregistrée en 2020 du fait d'une part, du déficit pluviométrique et, d'autre part, de l'absence de la main d'œuvre saisonnière provenant des pays de l'hinterland en raison de la fermeture des frontières terrestres ;
- l'insécurité dans les pays sahéliens qui occasionne des difficultés d'approvisionnement en bétail et produits maraîchers ;
- l'accroissement des prix à l'importation du poisson (+11,9%) ;
- la hausse du cours de l'huile de palme sur le marché international.

Afin de contenir cette poussée inflationniste et préserver le pouvoir d'achat des consommateurs, le Gouvernement ivoirien a, dans un premier temps, procédé à des concertations avec certains acteurs sectoriels. Par la suite, il a adopté, le 21 juillet 2021, en Conseil des Ministres, huit mesures immédiates. Il s'agit notamment :

- de la tenue de rencontres sectorielles avec les différents acteurs économiques concernés par l'accroissement des prix, en vue de trouver des solutions idoines ;

- de l'encadrement des prix du riz, de l'huile de palme raffinée, de la viande de bœuf et de la farine boulangère ;
- du renforcement de la surveillance du marché notamment le contrôle de l'affichage des prix et des prix réglementés ;
- de l'intensification de la communication sur les prix et les actions menées dans le cadre de la lutte contre la vie chère ;
- de la révision de la Norme Ivoirienne (NI) de spécification sur le pain, en vue de la prise en compte d'intrants locaux, notamment la farine de manioc, de maïs et d'igname ;
- de la facilitation du retour des bouviers qui convoient le bétail du Mali et du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire ;
- de l'installation de comités locaux de lutte contre la vie chère ;
- du renforcement de la lutte contre le racket sous toutes ses formes.

Ces mesures immédiates devraient être suivies de mesures structurelles pour permettre de consolider les acquis et de lutter de façon pérenne contre la vie chère.

Ainsi, le Gouvernement a obtenu, en janvier 2021, la suspension des hausses de prix de l'huile de table raffinée et de ceux du sac de la farine boulangère. De même, le prix de la viande a été plafonné ainsi que le prix de la baguette de pain qui a été maintenu à 150 FCFA.

✓ **Augmentation contenue des prix des produits non comestibles**

Durant l'année 2021, l'indice des prix des produits non comestibles a augmenté modérément passant de 1,9% en janvier 2021 à 2,7% en décembre 2021, en glissement annuel, avec un pic de 3,3%

atteint au mois d'avril 2021.

Ce niveau des prix des produits non comestibles a été soutenu principalement par les prix des « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+5,6% en décembre, après +5,3% en juin et +1,7% en janvier 2021) et des « biens et services » (+3,5% décembre après +0,7% en juin et +1,3% en janvier 2021).

Les produits ayant contribué à ces augmentations significatives, en glissement annuel, au mois de décembre 2021, ont été les « loyers effectifs » (+8,0%) et l'« entretien et réparation des logements » (+7,0%).

En moyenne sur les douze mois de 2021, il s'est accru de 2,6% en glissement annuel, après +1,7% en 2020.

Les fonctions et groupes enregistrant les plus fortes augmentations de prix sont les « loyers effectifs » (+7,0%), l'« entretien et réparation des logements » (+4,4%), les « services de téléphonie et de télécopie » (+4,0%), l'« enseignement pré-élémentaire et primaire » (+12,8%), les « tabacs et stupéfiants » (+8,0%) et les « services de transport » (+3,7%).

En dépit de la flambée des cours du pétrole brut, les prix à la pompe des produits pétroliers ont connu de faibles progressions, grâce à l'action gouvernementale à travers la mise en œuvre du mécanisme d'ajustement des prix de ces produits.

□ *Progression de l'indice global des prix de la production industrielle*

Au terme de l'année 2021, l'Indice des Prix de la Production Industrielle (IPPI) a progressé de 10,0% après s'être contracté de 3,8% en 2020.

Cette accélération du rythme de

progression de l'IPPI, départ usine et hors marges de transport et commercial, a été portée essentiellement par l'activité manufacturière dont les prix à la production ont progressé de 12,6% ainsi que par le secteur extractif qui a vu ses prix de production croître de 9,3% contre un repli de 13,1% un an plus tôt. Par contre, les indices des prix à la production de la « production et distribution d'électricité et d'eau » et des « industries environnementales » sont restés stables en moyenne.

La hausse des prix à la production dans le secteur manufacturier s'explique par le renchérissement de ceux des « industries agroalimentaires » (+8,2%), des « industries du cuir, d'articles de voyage et de chaussures » (+16,8%), des « industries de transformation de produits pétroliers » (+37,3%), des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (+12,3%), des « industries de matériaux minéraux » (+6,1%), des « industries métalliques » (+4,6%), des « industries électroniques, informatiques, électriques et de machines » (+8,9%) et des « autres industries manufacturières » (+0,7%). Par contre, les prix à la production des « industries textiles et d'habillement » (-2,2%), des « industries du bois » (-2,5%) et des « industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement » (-0,4%) ont replié.

II.1.e. Emplois

Le secteur de l'emploi formel poursuit son dynamisme dans un contexte de reprise de l'activité économique. Ainsi, le nombre de salariés en emploi formel a progressé de 7,5% pour s'afficher à 1 227 172, grâce aussi bien au secteur public qu'au secteur privé.

Dans le secteur privé, le nombre de salariés a atteint 933 356, en accroissement de 8,1%. Les nouvelles immatriculations qui ont augmenté de 2,1% pour se situer à 96 300, sont enregistrées principalement dans les secteurs du commerce (34,4%), du BTP (12,9%) et de l'industrie manufacturière (18,6%).

Dans le secteur public, le nombre de fonctionnaires a continué de croître, passant de 277 670 en 2020 à 293 816 en 2021, soit une augmentation de 5,8%. Toutefois, dans le cadre de la maîtrise de la masse salariale, 21 480 nouveaux fonctionnaires, orientés en priorité dans les secteurs de l'éducation (48,6%) et de la santé (14,4%), ont été enregistrés en 2021, en deçà des 23 847 recrutés en 2020.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

En 2021, la situation des finances publiques a été marquée par une bonne mobilisation des recettes totales et dons et un dépassement du niveau d'exécution des dépenses totales et prêts nets par rapport aux objectifs définis dans le cadre des discussions au titre de l'Article IV des statuts du FMI. Dans le détail, les différentes rubriques se présentent comme suit :

❑ Recettes totales et dons

Le niveau de recouvrement des recettes totales et dons est ressorti à 6 140,2 milliards (15,7% du PIB) contre un objectif de 5 612,6 milliards, soit une plus-value de 527,6 milliards (+9,4%), en lien avec les efforts de mobilisations des recettes fiscales et des recettes non fiscales. Cependant, les dons ont été moindres que prévus.

✓ Bon niveau de recouvrement des recettes fiscales

Les recettes fiscales ont atteint 5 096,0 milliards (13,0% du PIB) en 2021, en hausse

de 739,9 milliards par rapport à 2020, en lien avec la relance progressive de l'activité économique.

Comparativement à l'objectif de 4 702,8 milliards, les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité) ont enregistré une plus-value de 393,2 milliards, attribuable à la bonne performance à la fois de la fiscalité intérieure (+219,4 milliards) et de la fiscalité de porte (+206,8 milliards). Les éléments explicatifs des réalisations par rapport à l'objectif, à fin décembre 2021, se déclinent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures sont ressorties à 2 647,3 milliards, soit un surplus de 219,4 milliards par rapport à l'objectif. Par nature d'impôts, le détail se présente comme suit :

- **l'impôt BIC hors pétrole-gaz** a enregistré un gain de 129,1 milliards, en lien notamment avec (i) les bons résultats enregistrés en 2020 par les exploitants miniers, (ii) la reprise du recouvrement de l'Impôt Minimum Forfaitaire et (iii) la progression des retenues BIC-BNC concernant les prestataires non-résidents (84,8 milliards de FCFA contre une prévision de 52,6 milliards de FCFA) ;
- **l'impôt BIC pétrole-gaz** a enregistré une plus-value de 5,5 milliards en rapport avec l'augmentation de la production de gaz (+28,1% par rapport aux prévisions initiales) pour accroître la production d'électricité de source thermique en vue de faire face à la crise énergétique intervenue du mois d'avril à mi-juillet 2021 ;
- **les droits d'enregistrement et de timbre** ont affiché un surplus de 15,4

milliards qui s'explique, d'une part, par un volume plus important des transactions immobilières et des opérations de contrôle et, d'autre part, par une hausse des volumes des produits d'exportations (café-cacao et noix de cajou) soumis à la formalité d'enregistrement suite aux mesures de lutte contre la contrebande engagée par les autorités ;

- **l'impôt sur revenus des capitaux mobiliers** a atteint 130,2 milliards contre un objectif de 116,9 milliards, en lien avec les bons résultats comptables enregistrés en 2021 par les contribuables des secteurs miniers et bancaires ;
- **la Taxe sur la Valeur Ajoutée** a enregistré un écart positif de 37,0 milliards par rapport à objectif. Cet écart s'explique essentiellement par la mise en œuvre du plan de rationalisation des exonérations fiscales qui a conduit à une baisse des coûts fiscaux de 11,8 milliards de FCFA par rapport à 2020 et par la digitalisation qui a permis d'enregistrer une baisse du nombre des contribuables défaillants (593 en moyenne en 2021 contre 772 en 2020).

Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières ont atteint 2 239,7 milliards (5,7% du PIB), enregistrant une plus-value de 206,8 milliards comparativement aux objectifs de 2021. Ce dynamisme découle de la bonne tenue des **droits et taxes à l'importation** qui se sont situés à 1 721,9 milliards, bénéficiant d'une plus-value de 189,0 milliards sur l'ensemble de ses composantes dont :

- une plus-value de 171,4 milliards sur les marchandises générales, en lien avec des volumes de mise à la consommation

supérieurs à l'objectif (une réalisation de 14 millions de tonnes contre 13,2 millions de tonnes attendus) ;

- une plus-value de 17,6 milliards sur les produits pétroliers, due à un niveau plus élevé que prévu des volumes de gasoil et de super carburant mis à la consommation.

Par ailleurs, **les taxes à l'exportation** ont enregistré un surplus de 2,0 milliards attribuable à des exportations de cacao fèves et de noix de cajou supérieures aux prévisions.

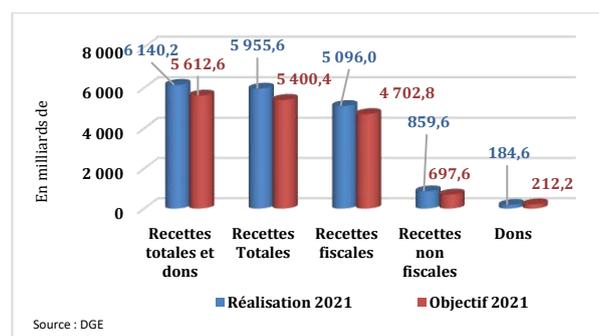
✓ **Bon niveau des recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales sont recouvrées à hauteur de 859,6 milliards, en hausse de 162,0 milliards par rapport aux objectifs. Cette évolution est essentiellement due aux cotisations de sécurité sociale (+67,5 milliards) et aux autres recettes non fiscales telles que les autres recettes de sécurité sociale (+55,9 milliards) et les recettes de services (+24,9 milliards).

✓ **Faible mobilisation des dons**

Le niveau de mobilisation des dons est faible comparé aux objectifs à fin décembre 2021. Sur 212,2 milliards de dons attendus, 184,6 milliards ont été octroyés, soit un gap de 27,6 milliards dû essentiellement à un décaissement moins que prévu des dons projets.

Graphique 10 : Evolution des recettes et dons par rapport aux objectifs de l'année 2021



□ **Dépenses totales et prêts nets**

En 2021, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés dans un contexte fortement marqué par la crise de la Covid-19, en vue de soutenir la relance des activités économiques profondément impactées par les effets de cette pandémie et de poursuivre les objectifs de développement du Gouvernement orientés vers l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, les dépenses totales et prêts nets ont été réalisés à hauteur de 8 102,0 milliards (20,7% du PIB), soit une surconsommation de 357,7 milliards (+4,6%) comparé à l'objectif. Aussi, par rapport à décembre 2020, les dépenses se sont accrues de 847,0 milliards.

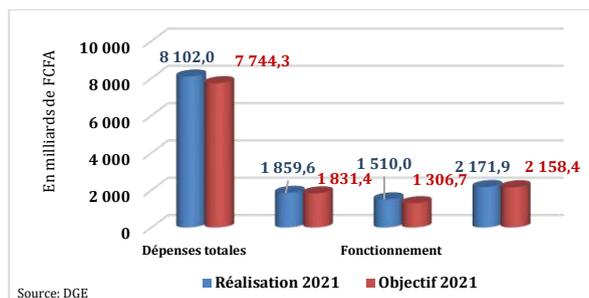
Les évolutions par poste de dépense relativement à l'objectif se présentent comme suit :

- **les dépenses de personnels** ont été exécutées à hauteur de 1 859,6 milliards (4,7% du PIB) pour une prévision de 1 831,4 milliards, soit un dépassement de 28,2 milliards. Ce niveau d'exécution est attribuable aux traitements des dossiers de premier mandatement de deux promotions de CAFOP sur le seul exercice budgétaire 2021, en lien avec la politique visant la réduction des délais de traitement des dossiers des nouveaux fonctionnaires ;
- **les subventions et transferts** (y/c Plan de soutien à l'économie/Coronavirus) sont ressortis à 906,8 milliards par rapport au niveau prévu de 832,1 milliards à fin décembre 2021, en hausse de 74,7 milliards ;
- **les dépenses de fonctionnement** (y/c Plan de riposte sanitaire contre le Coronavirus) ont été évaluées à 1 510,0 milliards (3,9% du PIB) contre un

objectif de 1 361,8 milliards (3,6% du PIB). Cet écart de 148,3 milliards est lié essentiellement à une mobilisation de fonds plus que prévue pour le financement du plan de riposte sanitaire contre le coronavirus (+123,1 milliards) ;

- **les dépenses d'investissements** ont été effectuées à hauteur de 2 171,9 milliards (5,5% du PIB), pour un objectif de 2 158,4 milliards, soit un taux de réalisation de 100,6%. Elles ont augmenté de 13,4% par rapport à leur niveau de 2020 et ont été financées à 1 198,0 milliards sur les ressources intérieures et 932,4 milliards sur les ressources extérieures. Les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures comprennent 840,1 milliards de prêts projets et 92,3 milliards de dons projets ;
- **les dépenses de sécurité** se sont élevées à 250,4 milliards contre un objectif de 148,6 milliards, soit un dépassement de 101,8 milliards. Cette augmentation est due à un besoin de renforcement supplémentaire du dispositif sécuritaire en lien avec la montée de la menace terroriste au nord du pays ;
- **les intérêts sur la dette** se sont affichés à 784,5 milliards, en dépassement de 17,3 milliards comparé à l'objectif de 767,3 milliards, en relation avec une émission plus importante que prévue de bons du trésor. Les intérêts sur la dette intérieure ont atteint 329,6 milliards et ceux sur la dette extérieure se sont situés à 455,0 milliards.

Graphique 11 : Evolution des dépenses par rapport aux objectifs de l'année 2021



En fin d'année 2021, le solde budgétaire a enregistré un déficit de 1 961,8 milliards (-5,0% du PIB), moindre que le déficit prévisionnel de 2 131,7 milliards.

□ **Financement**

Pour assurer le remboursement du capital de la dette publique et financer son déficit budgétaire, la Côte d'Ivoire a eu recours au marché sous régional et au marché international pour un montant total de 2 705,7 milliards.

Sur le marché sous régional, l'Etat ivoirien a mobilisé 1 939,6 milliards repartis entre 338,8 milliards de bons de trésor, 913,7 milliards d'emprunts obligataires et 687,1 milliards d'obligations de trésor. Outre ces émissions, l'Etat a eu recours sur toute l'année 2021 à des émissions de bons de trésorerie.

S'agissant du marché international, la Côte d'Ivoire a levé globalement 608,4 milliards d'eurobonds.

Elle a par ailleurs bénéficié de prêts projets d'un montant de 840,1 milliards et de 721,9 milliards d'appuis budgétaires dont 495,0 milliards du Fonds Monétaire International et 207,3 milliards de la Banque Mondiale.

II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Les échanges extérieurs hors biens exceptionnels ont été bien orientés, en lien avec le rebond des cours des matières premières et une relative normalisation du commerce international, comparés à la situation en 2020.

Les exportations et les importations en valeur ont augmenté respectivement de 16,8% et 25,0%.

Le solde commercial hors biens exceptionnels a enregistré un excédent de 731,4 milliards en 2021 inférieur au surplus de 1 054,5 milliards en 2020. Par ailleurs, le taux de couverture des importations par les exportations s'affiche à 110%, en régression de 7,7 points de pourcentage comparativement à son niveau à fin décembre 2020.

Concernant les termes de l'échange, ils s'améliorent de 0,6% sous l'effet d'une hausse des prix à l'export (+7,5%) supérieure à celle des prix à l'import (+6,9%).

II.3.a. Exportations

✓ **Hausse des exportations en valeur tirée par les ventes des produits primaires.**

L'accroissement des exportations en valeur provient à la fois de celui des ventes des produits primaires (+18,3%), des produits transformés (+16,4%) et des produits miniers (+12,9%).

Les exportations de produits primaires ont principalement été soutenues par les ventes des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation (+18,5%), en particulier les fèves de cacao (+14,1%), le caoutchouc naturel (+42,9%), le coton en vrac (+43,4%) et les noix de cajou (+6,7%).

Les ventes de produits transformés en valeur ont tiré avantage de la bonne orientation de celles de « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (+33,1%), d'huile de palme (+59,5%), de cacao transformé (+5,5%) et d'amande de cajou (+106,9%).

Quant aux exportations de produits miniers, elles ont bénéficié de la hausse des ventes en valeur d'or brut et de pétrole brut de 12,8% et 23,4% respectivement. L'or a été avantagé par l'augmentation de la quantité (+13,1%) tandis que le pétrole brut a profité de la flambée des prix (+51,4%).

✓ *Prépondérance des produits primaires dans les exportations*

La structure des exportations en valeur à fin décembre 2021 n'a quasiment pas évolué par rapport à 2020. Elle est restée dominée par les produits primaires qui ont représenté 50,2% des exportations totales contre 49,5% l'année précédente. En ce qui concerne les produits transformés et les produits miniers, leurs parts dans les exportations se sont situées respectivement à 33,7% et 16,1%.

Les exportations de produits primaires ont essentiellement été composées de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui ont contribué respectivement à 28,4%, 10,2% et 6,2% de la valeur totale des exportations hors biens exceptionnels.

Concernant les produits transformés, ceux de la première transformation, dominés par le cacao transformé (11,2%), viennent en première position avec 18,5% des exportations totales en valeur contre 13,9% pour les exportations de produits manufacturés.

S'agissant des produits miniers, ils sont dominés par l'or brut (11,3%) et le pétrole brut (3,8%).

Tableau 8 : Structure des exportations en valeur 2020 et 2021

	2020	2021
Exportations hors biens exceptionnels	100%	100%
Produits primaires	49,5%	50,2%
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,4%	0,4%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	49,1%	49,8%
dont Cacao fèves	29,1%	28,4%
Noix de cajou	6,8%	6,2%
Caoutchouc naturel	8,3%	10,2%
Coton masse	2,3%	2,8%
Produits transformés	33,8%	33,7%
1ère Transformation	19,1%	18,5%
dont Cacao transformé	12,4%	11,2%
Huile de palme	1,7%	2,3%
Café transformé	0,5%	0,5%
Amande de Cajou	0,5%	0,9%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,4%	1,3%
Manufacturiers	13,3%	13,9%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	6,7%	7,6%
Produits miniers	16,6%	16,1%
Pétrole brut	3,6%	3,8%
Or brut	11,7%	11,3%

Source : DGE, DGD

II.3.b. Importations

✓ *Progression des importations en valeur, portée par les achats de biens de consommation*

Le dynamisme des importations en valeur est soutenu par l'ensemble de ses composantes, à savoir, les biens de consommation (+31,2%), les biens intermédiaires (+16,0%) et les biens d'équipement (+23,7%).

La hausse des achats de **biens de consommation** a résulté, d'une part, de celle des produits alimentaires (+29,9%), à savoir les poissons frais (+25,2%) et le riz (+27,9%) et, d'autre part, de celle des autres biens de consommation (+32,3%), notamment les produits pétroliers autre que le pétrole brut (+64,6%) et les véhicules

de tourisme (+64,3%). La vigueur des importations de biens de consommation provient globalement de l'accroissement aussi bien des volumes que des prix. Cette situation confirme la bonne tenue de la consommation finale.

En ce qui concerne les importations de biens intermédiaires, elles ont progressé sous l'effet de la hausse en valeur des achats de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » (+40,8%), d'engrais (+87,8%), de clinker (+53,0%) et de « matériaux de construction autres que le ciment et le clinker » (+11,3%). La branche « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » a subi une hausse de prix (+17,8%) et de la quantité (+19,5%). La progression de la facture à l'importation de l'engrais est également attribuable aussi bien à la quantité (+38,2%) qu'au prix (+35,9%). Il en est de même de l'importation en valeur de clinker qui est affectée à la fois par le relèvement du prix (+17,4%) et de la quantité (+30,4%). En ce qui concerne les achats de « matériaux de construction autres que le ciment et le clinker », ils ont enregistré une augmentation des quantités de 14,8% tandis que le prix moyen s'est contracté de 3,0%. S'agissant de la facture d'achat de pétrole brut, elle a baissé de 7,1% en raison du repli du volume importé de 24,2% tandis que le prix moyen s'est accru de 22,5%. La SIR a opté pour plus d'achat de bases (produits semi-transformés) pour son activité.

Quant aux acquisitions de **biens d'équipement** en valeur, elles se sont envolées grâce à l'augmentation en valeur des importations des produits tels que les « machines mécaniques » (+25,0%) et les « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+52,9%).

✓ *Les importations toujours dominées par les biens de consommation*

La structure des importations est restée marquée par la prépondérance des biens de consommation qui représentent 51,4% des importations en valeur, soit 2,4 points de pourcentage de plus par rapport à 2020. A l'inverse, les parts des biens intermédiaires et des biens d'équipement sont ressorties à 29,2% et 19,4% respectivement, en repli, comparativement à l'année précédente.

Tableau 9 : Structure des importations en valeur 2020 et 2021

	2020	2021
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	49,0%	51,4%
Produits alimentaires	21,9%	22,8%
dont Poissons	1,0%	1,1%
Riz	5,2%	5,3%
Blé tendre	1,9%	1,8%
Autres biens de consommations	27,0%	28,6%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	5,7%	7,5%
Produits pharmaceutiques	4,5%	3,7%
Biens intermédiaires	31,5%	29,2%
Pétrole brut	13,5%	10,0%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	5,2%	5,8%
Produits chimiques	2,3%	2,0%
Papiers et cartons	1,7%	1,7%
Matériaux de construction (clinker)	1,6%	2,0%
Biens d'équipement	19,6%	19,4%
Machines mécaniques	7,6%	7,6%
Machines électriques	5,1%	4,0%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,8%	4,6%

Source : DGE, DGD

II.3.c. Répartition géographique des échanges

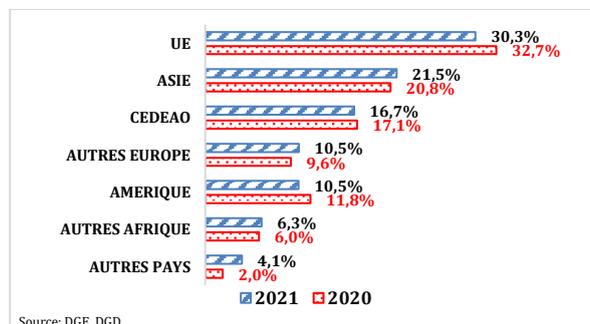
La répartition géographique des **exportations en commerce spécial hors biens exceptionnels en valeur** montre que l'UE est restée la première destination des produits ivoiriens avec 30,3% des ventes. La zone économique européenne a été talonnée par l'Asie (21,5%), la CEDEAO (16,7%), l'Europe hors UE (10,5%) et l'Amérique (10,5%). Relativement à 2020,

les parts de l'UE, de la CEDEAO et de l'Amérique ont respectivement diminué de 2,4, 0,3 et 1,3 point de pourcentage alors que celles de l'Asie et des autres pays européens ont gagné respectivement 0,7 et 0,9 point de pourcentage.

Dans l'UE, les principales destinations des exportations ivoiriennes ont été les Pays Bas (8,6%), la Belgique (5,6%), la France (5,0%) et l'Allemagne (3,6%). Les principaux produits exportés ont été le cacao fèves, le cacao transformé et le caoutchouc naturel.

En Asie, le Vietnam (6,0%), la Malaisie (5,2%), la Chine (3,6%) et l'Inde (2,2%) ont été les principaux acquéreurs des produits ivoiriens. Ces exportations ont concerné majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton en masse.

Graphique 12 : Répartition géographique des exportations en 2021



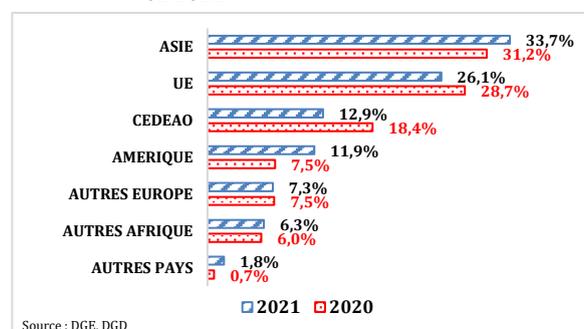
Dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire a eu pour principaux clients le Mali (5,7%) et le Burkina Faso (3,9%). Leurs achats sont constitués essentiellement de produits transformés notamment l'huile de palme et les produits pétroliers autres que le pétrole brut.

Sur le reste du continent européen, la Suisse (5,4%) et le Royaume-Uni (3,1%) ont été les principaux acheteurs des produits ivoiriens notamment le cacao fèves.

En Amérique, les Etats-Unis (8,1%) et le Canada (1,2%) ont été les principaux destinataires des exportations ivoiriennes vers la zone, composées majoritairement de cacao fèves et de cacao transformé.

En termes d'**importations**, le continent asiatique, avec 33,7% des achats en valeur, est resté le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire. Il est suivi de l'UE (26,1%) et de la CEDEAO (12,9%) dont la part a baissé de 5,5 points de pourcentage par rapport à 2020 en raison du recul des achats de pétrole brut.

Graphique 13 : Répartition géographique des importations en 2021



En Asie, la Chine et l'Inde ont été les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire avec respectivement 15,4% et 6,1% des importations totales. Les importations en provenance d'Asie ont en grande partie été constituées de riz, de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », de machines mécaniques et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme.

Au niveau de l'UE, la Côte d'Ivoire a importé ses produits essentiellement de la France (9,4%), de la Belgique (3,5%) et de l'Allemagne (3,0%). L'UE a approvisionné la Côte d'Ivoire en machines mécaniques, en produits pétroliers autres que le pétrole brut et en produits pharmaceutiques.

Dans la zone CEDEAO, avec 8,9% de l'ensemble des importations, le Nigeria est resté le premier fournisseur devant le Ghana (1,6%). Les achats en provenance du

Nigeria concernent principalement le pétrole brut destiné à l'approvisionnement de la SIR. En outre, l'économie nigériane s'est classée en deuxième position parmi l'ensemble des pays fournisseurs de la Côte d'Ivoire, derrière la Chine.

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

Au cours l'année 2021, la situation monétaire a bénéficié du maintien de l'orientation accommodante de la politique monétaire adoptée le 21 mars 2020 par la BCEAO, en vue de soutenir le financement du secteur privé et des Etats dans le contexte de la crise économique liée à la pandémie à coronavirus. Ainsi, la BCEAO a satisfait les besoins de liquidité exprimés par les banques commerciales à ses guichets au taux unique de 2,00%, en vigueur depuis le 24 juin 2020.

Par ailleurs, afin de permettre aux Etats de disposer de ressources stables et à moindre coût pour le financement de la relance économique, la BCEAO, en collaboration avec l'agence « UMOA Titre » a mis en place, en février 2021 un guichet spécial de refinancement des Obligations de Relance (ODR). Cet accompagnement des Etats s'est renforcé avec la mise en place d'un guichet spécial de refinancement en août 2021 dénommé « guichet de soutien et de résilience » visant à financer les opérations prévues dans les budgets des Etats en 2021. Dans ce contexte, les conditions de financement dans les économies de l'UMOA sont demeurées favorables.

Le soutien du système bancaire au financement des plans de relance des Etats et la reprise de l'activité du secteur privé ont

sous-tendu la consolidation de la masse monétaire.

A fin décembre 2021, la masse monétaire au sens large (M2) a augmenté de 18,3% (+2 392,7 milliards), en glissement annuel. Cette évolution résulte de l'accroissement des actifs extérieurs nets (+32,3% ; +1 014,5 milliards) et des encours des créances intérieures (+14,3% ; +1 721,4 milliards).

La progression des créances intérieures est soutenue à la fois par la hausse des encours des créances nettes sur l'Administration centrale (+18,1% ; +705,8 milliards) et des encours des créances sur l'économie (+12,5% ; +1 015,5 milliards).

Quant aux actifs extérieurs nets, leur augmentation découle de la bonne tenue du solde commercial et des émissions d'euro-obligations.

L'expansion de la masse monétaire est perceptible aussi bien au niveau des dépôts transférables (+23,1% ; +1 348,5 milliards), de la circulation fiduciaire (+11,6% ; +379,9 milliards) que par les autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+17,0% ; +664,3 milliards).

Par ailleurs, les passifs à caractère non monétaire se sont contractés de 22,8% (-446,7 milliards) tandis que les autres postes nets ont augmenté de 57,5% (+103,6 milliards).

Les nouvelles mises en place de crédits bancaires sont ressorties à 7 094,9 milliards sur l'année 2021, en hausse de 20,0% (+1 184,2 milliards). Cet accroissement provient du dynamisme des crédits accordés aux « entreprises individuelles » (+760,5 milliards), aux « autres sociétés » (+517,8 milliards), aux « sociétés d'Etat et EPIC » (+46,2 milliards), et aux « personnels des banques » (+35,7 milliards).

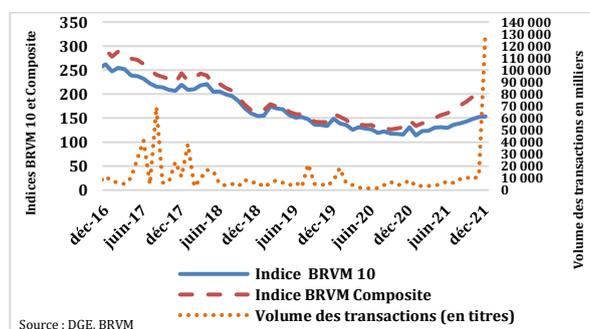
Toutefois, l'impact de cette évolution a été amoindri par le repli des montants accordés aux « Particuliers » (-415,8 milliards), aux « Assurances-Caisses de retraite » (-31,8 milliards), à la « Clientèle financière » (-10,3 milliards) et aux « Coopératives et groupements villageois » (-2,4 milliards). Par ailleurs, le taux d'intérêt moyen est ressorti en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2020 en se situant à 6,0%. La durée moyenne des crédits s'est établie à 17,8 mois contre 19,8 mois en 2020.

II.4.b. Marché boursier

La persistance de la pandémie à la Covid-19 n'a pas réussi à entraver la tendance haussière sur laquelle le marché sous régional s'est inscrit depuis le mois de février 2021 après avoir subi cinq années consécutives de baisse.

Ainsi, au mois de décembre 2021, l'indice BRVM 10 s'est accru de 17,3% en glissement annuel. De même, l'indice composite a augmenté de 39,1%, la troisième plus importante performance de l'histoire de la BRVM, après celles de 2007 et 2013 où le marché avait enregistré des gains record respectifs de 77,0% et 39,3%.

Graphique 14 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



En ligne avec cette bonne performance du marché financier régional, la capitalisation boursière globale a atteint 13 332,46 milliards à fin décembre 2021, en

progression de 28,0% en glissement annuel. Cette embellie de l'activité boursière a résulté du regain du marché des actions (+39,3%) et de celui des obligations (+19,8%).

Au niveau sectoriel, les sept secteurs représentés à la cote de la Bourse régionale ont enregistré des évolutions positives de leurs indices. Il s'agit notamment, des indices des secteurs des industries (+203,8%), de l'agriculture (+181,2%) ainsi que de la distribution (+79,9%).

De nombreux facteurs expliquent la reprise des marchés financiers régionaux en 2021, notamment, la résilience des économies de l'UEMOA, le faible niveau de valorisation des actifs, les bons résultats financiers réalisés par la plupart des sociétés cotées malgré la crise sanitaire. Il est à noter également les réformes entreprises par la BRVM, notamment l'intégration des fractionnements et des volumes minimums qui a eu pour conséquence le renforcement de la liquidité du fait de la réduction du prix moyen d'une action.

En moyenne, sur l'année 2021, l'indice BRVM 10 a augmenté de 7,6% et l'indice BRVM composite a progressé de 22,9%. La bonne orientation de l'indice composite résulte de la progression de tous les indices sectoriels, principalement de ceux de l'agriculture (+137,3%), de l'industrie (+113,2%), de la distribution (+36,5%) et du transport (+27,2%).

Concernant le volume et la valeur des titres transigés, ils ont augmenté respectivement de 221,4% et 147,4% en moyenne sur la période sous revue, traduisant le dynamisme de la place boursière.

A l'instar de la BRVM, le Dépositaire Central/Banque Règlement (DC/BR) a également connu une croissance

significative de ses activités avec 13 830,0 milliards d'actifs sous conservation, en hausse de 26,0% par rapport à 2020. Les paiements de dividendes, d'intérêts et les remboursements d'obligations se sont élevés à 1 477,0 milliards de FCFA, en progression de 40,0% tandis que les Règlements/Livraisons (R/L) ont atteint 1 463,0 milliards, soit le triple du niveau de l'année précédente.

Ces performances témoignent du moral solide des investisseurs ainsi que de la résilience et de l'attractivité de la BRVM. Ainsi, la BRVM se classerait dans le trio de tête des grandes bourses africaines en matière de performance des indices en 2021.

Par ailleurs, le marché des actions est caractérisé au mois de décembre 2021 par un PER¹ moyen de 13,70 et un taux de rentabilité du marché de 8,48%. Quant à la prime de risque, elle s'est établie à 4,0%.

En termes de perspectives pour l'année 2022, les autorités boursières envisagent, entre autres, (i) la finalisation du processus d'introduction en bourse de deux nouvelles sociétés, (ii) la poursuite de la certification des PME devant intégrer le troisième compartiment et (iii) la finalisation de l'étude de faisabilité relative à la mise en place d'un marché des produits dérivés.

CONCLUSION

S'inscrivant dans la dynamique mondiale, l'économie ivoirienne, sous l'effet d'une vigueur de la consommation et des investissements, a confirmé en 2021, son redressement amorcé au second semestre de l'année 2020, après un premier semestre fortement affecté par les mesures

restrictives mises en place dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire mondiale.

L'impact de la crise énergétique que le pays a connue à partir de la fin du mois d'avril 2021 à la mi-juillet 2021 a été limité, en raison d'une gestion efficace du rationnement et du recours à des groupes électrogènes par certaines entreprises.

Au niveau du secteur primaire, bien que la production vivrière soit attendue en repli comme le confirme la raréfaction de l'offre de certains produits vivriers, les rythmes de croissance de la plupart des cultures d'exportation sont positifs et supérieurs aux prévisions de croissance annuelles.

Dans le secteur secondaire, l'activité industrielle et le BTP ont progressé. De même, les activités des différentes branches du secteur tertiaire sont ressorties en accroissement.

Le marché de l'emploi formel a été dynamique, en relation avec la vigueur de l'activité économique.

Le maintien de l'orientation accommodante de la politique monétaire a favorisé le financement intérieur en rendant disponible une liquidité suffisante aussi bien pour le secteur public que pour le secteur privé.

Toutefois, ces évolutions globalement favorables ont été entachées par les tensions sur les prix à la consommation. Ces renchérissements ont résulté principalement de chocs sur l'offre de produits alimentaires.

Au niveau budgétaire, l'exécution a été caractérisée par un déficit budgétaire moindre que prévu grâce principalement à un bon niveau de recouvrement des

¹ Price Earning Ratio : ratio boursier correspondant au rapport entre la valeur en bourse d'une entreprise et ses profits

recettes fiscales. Cependant, ce déficit se situe au-dessus du maximum de 3% du PIB de la norme budgétaire de l'UEMOA.

Au regard des évolutions sectorielles, la progression du PIB, qui avait décéléré en 2020 pour se situer à +2,0% après un accroissement de 6,9% en moyenne annuelle sur la période 2016-2019, est estimée à 7,4% en 2021. Ce niveau de croissance significatif confirme la résilience de l'économie ivoirienne et la robustesse de sa capacité de rebond.

L'économie ivoirienne resterait dynamique en 2022, soutenue principalement par l'exécution du PND 2021-2025 dans un contexte de hausse de l'économie mondiale prévue à 4,9% en 2022. En outre, la mise en œuvre du Programme de Travail Gouvernemental (PTG) 2022, du Programme Social du Gouvernement phase 2 (PS-Gouv 2022-2024), tous deux basés sur les activités du PND 2021-2025 et les mesures prises pour mitiger les effets de l'inflation devraient permettre de consolider davantage le cadre macro-économique et d'améliorer l'inclusivité de la croissance à travers notamment de meilleures conditions de vie des ménages. Cependant la guerre russo-ukrainienne aura certainement des effets négatifs sur l'inflation et la croissance mondiales et par conséquent sur les économies africaines.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Version du 20 mai 2022

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25
Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci / www.dppse.ci